Bulletin Communal

RENDEUX



Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°152
Septembre 2021
Bulletin d'informations communales

Vos élus





BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
Rue des Martyrs, 30
6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be



1er ECHEVIN

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22
6987 WARISY
0478/58.81.05
benoit.tricot@rendeux.be



2ème ECHEVINE

CARLIER Audrey
La-Golette, 16A
6987 RENDEUX
0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be



3ème ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
Rue de la Forêt, 28
6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be



PRESIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17
6987 CHEOUX
084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be



PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche, 45
6987 RENDEUX
084/36.83.09 – 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be



CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché, 5
6987 HODISTER
0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be



CONSEILLER

CORNET Albert
Rue de l'Eglise, 55
6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be



CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des Hêtres, 24A
6987 NOHAIPRE
0475/45.72.70
sebastien.depierreux@rendeux.be



CONSEILLERE

RASKIN Carole
Rue de Hotton, 69
6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

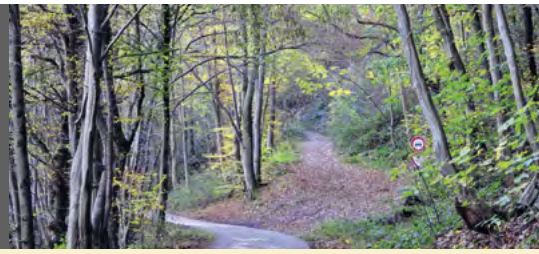
RASKIN Marc
Route de Soy, 17B
6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique
Rue de Dochamps, 3
6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire





Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres **en bonne qualité** afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse **communication@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
ANTOINE Christian, ARNOULD Frédéric, BASTIN Déborah, COLLIN Louis-Philippe, DAVID Thomas, FANALI Wladimir, GILLET Nathalie, GILSON Marcelle, GREVISSE Louise, LECLERCQ Pierre-Eric, MAGONNETTE François, NIHON Joseph, ONSMONDE Frédéric, PASCA Anca, RUBE Hans, RINGLET Murielle, TRICOT Benoît, WATHIEU Roland.

- Vos élus 2
- Edito 4
- Actualité 6
- Environnement 13
- Énergie 22
- Travaux 29
- Enseignement 32
- Culture 33
- Etat civil 35
- Agriculture 36
- Sports 39
- CPAS 40
- CCCA 43
- Rencontres et témoignages 44
- Divers 46
- Événements 49
- Infos utiles 54
- Services de garde 55

Edito



Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

La Wallonie a subi cet été des inondations particulièrement dramatiques. Dans le bassin liégeois, des quartiers entiers sont inhabitables et des centaines de personnes ont perdu leur logement. Ces intempéries ont été meurtrières, dans notre commune également. Nos pensées accompagnent la famille et les encadrants de cette jeune fille de 15 ans qui a perdu la vie alors qu'elle était en stage dans notre commune, habituellement si paisible.

Des aînés de Rendeux confiaient n'avoir jamais vu une crue d'une telle ampleur. Certains villages ont été particulièrement touchés par le débordement de l'Ourthe. Dans d'autres, ce sont les ruisseaux transformés en torrents, ou encore des coulées de boues, qui ont provoqué d'importants dégâts.

La maison communale a aussi été inondée : le fonctionnement des services administratifs en a été profondément perturbé ainsi que les missions du service technique. Les travaux habituellement réalisés en été tels que l'entretien des filets d'eau n'ont pas pu être menés à bien. La remise en ordre et les réparations ont monopolisé les ouvriers : ramassage des encombrants, nettoyage des espaces publics, réfection des voiries et des accotements, ….

Ces événements dramatiques marquent les esprits et contribuent encore à nous saper un moral pourtant déjà bien malmené depuis plus d'un an maintenant par la crise sanitaire.

Au cours des inondations et pendant les jours qui suivirent, une importante solidarité s'est pourtant mise en place : entreprises, secteur HORECA, citoyens se sont mobilisés. D'autres communes wallonnes et flamandes ont également proposé leur aide. Nous avons reçu de nombreux dons (denrées, produits d'entretien, vêtements) que des bénévoles ont aidé à trier et à distribuer. Le week-end du 15 août, plus de 150 personnes ont contribué à nettoyer les berges de l'Ourthe.

C'est dans ces moments difficiles que l'humanité révèle ce qu'elle a de meilleur. Ensemble, on est toujours plus fort pour surmonter les épreuves !

Des scientifiques craignent que les catastrophes naturelles qui s'enchaînent soient le résultat des changements climatiques induits par l'activité humaine. Si tel est le cas, ces phénomènes intenses que nous vivons ces dernières années (sécheresses, orages, inondations, …) risquent de s'intensifier. Voilà de quoi nous interpeller.

Nous devons dès lors réagir, modifier notre manière de vivre sur le territoire et adapter nos techniques de construction. Et nous devons aussi, plus que jamais et à tous les niveaux, prendre conscience de la nécessité de construire une manière de vivre et de consommer qui soit davantage respectueuse de notre environnement.

La solidarité devra aussi s'exprimer à ce niveau, entre les différentes régions du monde, entre les acteurs politiques et économiques, entre les générations. Les défis qui nous attendent sont importants et ils ne pourront être relevés que si chacun y contribue.

Alliance pour la consigne

Le Conseil communal a voté en date du 1er juin 2021 une motion en vue de rejoindre l'alliance pour la consigne. L'objectif est d'inviter les décideurs politiques à introduire une consigne sur les bouteilles en plastique et sur les canettes. Trop de déchets de ce type jonchent nos bords de route. Le Conseil souhaite un environnement plus propre. Il a aussi mis en évidence la nécessité de sensibiliser les enfants.







Le point sur quelques projets

Amélioration de réseau

L'opérateur Proximus continue à installer des armoires connectées en fibre optique dans les villages de l'entité de Rendeux. Ceci permet aux habitants de ces villages d'accéder à l'**internet haut-débit ainsi qu'à la TV en qualité HD** sur un ou plusieurs téléviseurs.

Après **Magoster**, le village de **Marcouray** peut désormais bénéficier de cette qualité de service nettement améliorée. D'autres suivront dans un futur proche, comme Gênes et Devantave.

Vous pouvez vérifier sur le site www.proximus.be/internetsuperrapide quels services sont disponibles pour vous. En effet, ceux-ci dépendent de la distance entre votre habitation et l'armoire de rue de Proximus.

Attention, des adaptations de matériel et/ou d'abonnement sont peut-être nécessaires.

Pour plus d'information adressez-vous directement à l'opérateur (www.proximus.be ou 0800 33800).

Recours sur le permis accordé à la société Elia

La Commune de Rendeux avait introduit un recours auprès du Gouvernement wallon contre le permis d'urbanisme que le Fonctionnaire délégué de l'Administration de l'urbanisme a accordé à la société Elia pour la transformation du poste de la centrale électrique de Marcouray.

Le Ministre compétent a confirmé la décision attaquée et accordé le permis, estimant que les travaux étaient nécessaires pour améliorer les conditions de sécurité du personnel amené à travailler sur le site.

Faisant suite à notre demande, des campagnes de mesurage des émissions sonores ont cependant été imposées. Une première étude a été réalisée par la firme VINCOTTE. Celle-ci ne relève pas de mesure d'émission dépassant les normes légales. Une autre campagne devra être réalisée après les travaux. Nous resterons très attentifs à la situation.



Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Permanence du Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition les derniers samedis du mois : **25 septembre, 30 octobre et 27 novembre.** au bureau de l'urbanisme de l'administration communale **sans rendez-vous**, de 9h à 12h.

Actualités : Inondations

La crise

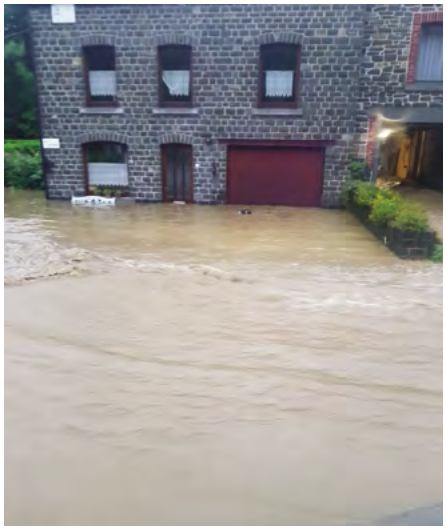
Les 14 et 15 juillet derniers, les pluies intenses qui s'abattent sur la région depuis plusieurs jours font grossir dangereusement le lit des ruisseaux, puis de la rivière.

Les services communaux sont mobilisés pour préparer et livrer des sacs de sable pendant une grande partie de la nuit. Des entrepreneurs indépendants et des bénévoles se sont joints à eux.

Malgré les efforts et les moyens déployés, la montée des eaux est rapide et exceptionnelle. Les ruisseaux sont déchaînés. Une jeune fille de 15 ans en vacances à Marcourt est emportée par les eaux. On retrouvera son corps deux jours plus tard.

De nombreux quartiers et maisons sont sinistrés. La maison communale est également inondée sous 30 cm d'eau : il n'y a plus d'électricité, le téléphone et le serveur informatique sont hors d'usage. Le centre de crise est relocalisé dans les locaux du Royal Syndicat d'Initiative à Marcourt.

Devant l'ampleur de la crue, certaines maisons sont évacuées, ainsi qu'un camp de scouts et des campings. Un centre d'accueil est organisé à l'école communale. Soixante personnes y sont prises en charge pendant les deux jours de crise.









Les eaux se sont retirées aussi rapidement qu'elles étaient montées. Les personnes sinistrées découvrent l'étendue des dégâts. Il faut nettoyer, contacter les assurances, … La solidarité se met en place, des amis, des scouts, des bénévoles offrent de l'aide.

Les services communaux se sont aussi attelés à la tâche : nettoyage des infrastructures communales et du CPAS, dégagement des rues, … Le travail est titanesque.

Ce n'est que progressivement et au terme de plusieurs jours que la téléphonie et les réseaux informatiques sont à nouveau opérationnels à l'Administration communale et au CPAS.

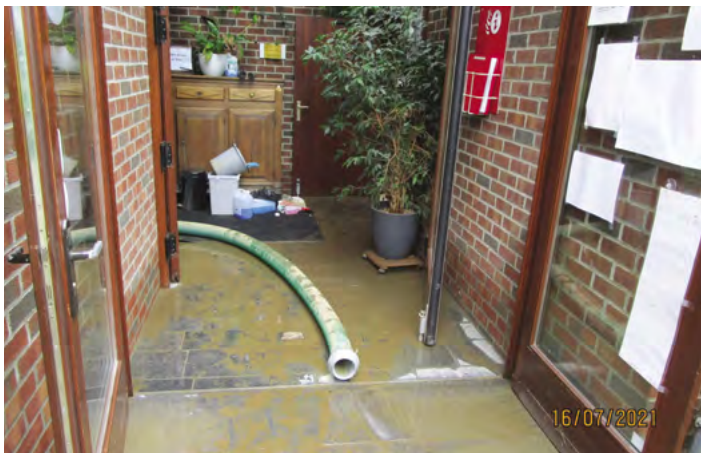
Pendant plusieurs semaines, l'action des services communaux est essentiellement orientée vers la gestion des conséquences des inondations (contacts avec les assurances, rapports au SPW, information à la population, remise en ordre des voiries, curage des avaloirs et gestion des déchets, …)











MERCI ! Des centaines de caisses de dons récoltés

Cet évènement sans précédent a tout de même permis de mettre en avant un point positif : la générosité collective !

Les dons affluent en masse de toutes parts : de Rendeusiens, de communes voisines, mais également de plusieurs communes flamandes ! Si bien que les salles de l'Espace Marie Schérès sont rapidement saturées en vêtements. Ce sont en effet des centaines de sacs et de caisses qui sont arrivés les premiers jours. C'est alors toute une organisation qui se met en place pour commencer à trier les dons afin de les mettre à disposition des personnes sinistrées : vaisselle, jouets, articles de puériculture, chaussures, manteaux, linge de maison, sacs et vêtements étaient disponibles. D'autres parts, les produits d'hygiène, de nettoyage et les vivres ont été distribués dans les rues sinistrées par des bénévoles, ils pouvaient ensuite être demandés via le CPAS.

Cependant, bien que certaines maisons soient sérieusement endommagées, l'offre de dons dépasse largement la demande des citoyens de notre commune. Le centre a donc pu ouvrir ses portes aux sinistrés d'autres communes. Des ménages de la région liégeoise ont également pu en profiter.

Enfin, après plus de deux semaines d'ouverture, le centre de dons ferme ses portes le lundi 9 août. Le reste des dons collectés est alors acheminé vers la boîte à dons de Barvaux et la société Terre, connue pour son engagement social. Encore un immense merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés !











Pour les personnes qui auraient encore besoin de vêtements, matériel pour les enfants, vaisselle ou toute autre chose, vous pouvez contacter
«Les p'tits dons de pétillons ASBL»
qui gère, à l'année, la boîte à dons de Barvaux :
0456/100.776
donneriedurbuy@gmail.com

Place au nettoyage des berges

Des tonnes de débris ont été charriées par les inondations et se sont échouées sur les berges et dans les prairies de notre commune. A titre d'exemple, 60 caravanes ont quitté leur camping de La Roche pour finir leur course en grande partie sur notre territoire.

Les agriculteurs possédant des champs en bordure de rivière ont déployé de grands moyens pour dégager au plus vite leurs pâtures afin d'évacuer déchets et foin pollués de leurs propriétés et d'envisager une seconde fauche plus rentable. Chacun à sa manière a fourni un travail de titan et nous les en félicitons !

Les services communaux se sont attelés au recensement des points noirs afin d'organiser une opération de nettoyage. Un appel aux bénévoles a donc pu être lancé pour le week-end des 14 et 15 août. Ce sont plus de 150 mercis supplémentaires que nous adressons aux participants qui ont parcouru les berges de Vecpré à Hamoul.

Avec Hamoir, la commune de Rendeux est la première à organiser ce genre d'opération.

Les bénévoles provenaient de notre commune ou de communes voisines, mais également de Bertrix, Clavier, Athus, ou de Flandre, ... Les seconds résidents de la Boverie ont également réalisé un super travail.

La journée s'est déroulée sous le soleil, dans la bonne humeur et la convivialité. Encore merci à tous pour votre efficacité redoutable !

Notons également qu'un second nettoyage des berges sera organisé le samedi 23 octobre par la société de pêche La Rousse (voir Evènements). Celui-ci ne sera pas superflu car, bien que tous les gros débris aient été évacués, de nombreux petits déchets, parfois bien enfouis sous la végétation, sont encore présents.

























Fonds des Calamités

Depuis la reconnaissance des inondations du 14 au 16 juillet comme calamité naturelle publique dans 202 communes wallonnes, dont Rendeux, les citoyens peuvent introduire une demande d'aide à la réparation auprès du Fonds des Calamités, qui peut intervenir lorsque certains biens ne sont pas assurables ou assurés.

Pour ce faire, il y a lieu de compléter le formulaire disponible à l'adresse suivante : https://bit.ly/DemarcheCalamite et de le transmettre au Service Régional des Calamités, soit par courrier postal soit par courriel. Il peut également être complété en ligne. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter l'Espace «Citoyens» du site www.wallonie.be.

Les demandes devant être introduites pour le 30 novembre 2021 au plus tard, nous vous conseillons de prendre le temps de constituer votre dossier de manière complète, avec toutes les pièces justificatives nécessaires.

Si vous éprouvez des difficultés pour compléter votre formulaire, un agent communal se tiendra à votre disposition le **jeudi 23 septembre de 13h à 16h, le jeudi 07 octobre de 09h à 12h, et le jeudi 14 octobre de 13h à 16h** à l'administration communale, sans rendez-vous. Vos questions peuvent également être adressées par mail à l'adresse **finances@rendeux.be** ou par téléphone au **084/370.185** (uniquement l'après-midi).

Dératisation

À la suite des inondations, certain(e)s d'entre vous ont peut-être constaté la recrudescence de nuisibles dans les jardins ou les caves qui ont été inondées.

Afin d'évaluer l'opportunité de l'organisation d'une campagne de dératisation sur notre commune, nous vous invitons à vous manifester auprès de notre service Environnement (**environnement@rendeux.be ou 084/370.181**) si des rongeurs ont élu domicile au sein de vos propriétés.

En fonction des demandes reçues et de leur nature, l'administration communale pourra prendre les dispositions qui s'imposent. Nous reviendrons vers vous à ce sujet le moment venu.

Collecte spéciale encombrants – Inondations

Comme durant le mois de juillet, une collecte spéciale est organisée

le 23 septembre 2021

afin d'évacuer les derniers encombrants des rues sinistrées par les inondations.

UNIQUEMENT sur réservation

La collecte est assurée par IDELUX, en collaboration avec la Commune de Rendeux.



Attention, cette collecte concerne uniquement les encombrants liés aux inondations (meubles, fauteuils, matelas,…) SAUF : huiles, peintures, déchets dangereux, PMC, papiers/cartons (intacts), frigos, électro-ménagers, équipements électriques.

Informations et réservation :
Service Environnement
environnement@rendeux.be
084/37.01.81

Cimetière de Beffe - Actes de vandalisme des 26 et 27 juillet 2021

Un certain nombre de sépultures dans l'enceinte du cimetière de Beffe ont été vandalisées ces 26 et 27 juillet 2021.

De nombreux vases et articles funéraires ont été cassés.

Les services communaux ont remis en ordre les allées et rassemblé les débris sans les évacuer, afin de laisser le choix aux familles.

Nous déplorons, bien entendu, cette délinquance gratuite.

Une plainte a d'ailleurs été déposée à la police, dans l'espoir que le (ou les) coupable(s) puisse(nt) être identifié(s) et ensuite poursuivi(s).

Nous invitons les familles, concessionnaires d'une ou plusieurs sépultures, à effectuer la même démarche, individuellement.

Tous les titulaires vivants d'une concession, connus de nos services, ont été avertis par écrit. Nous avons effectué la même démarche pour prévenir les familles lorsque les concessionnaires de départ sont décédés.

Cependant, nous n'avons pas encore pu identifier toutes les familles.

En effet, notamment lorsqu'il s'agit de concessions plus anciennes (avant la fusion des communes de 1977), soit nous ne disposons pas de tous les contrats de concession, soit ces derniers sont trop imprécis pour nous permettre d'identifier à qui nous adresser aujourd'hui parmi les descendants ou familles des défunts qui y sont inhumés.

Par conséquent, si vous n'avez pas reçu de courrier nominatif de notre part, nous vous invitons à prendre contact avec nos services :
Mesdames Marine BERTHOT
marine.berthot@rendeux.be
et Fanny ENGLEBERT
fanny.englebert@rendeux.be
084/37.01.85
pour vous manifester.

Toutes les sépultures avaient été photographiées par nos soins début juillet, afin d'alimenter notre base de données des cimetières communaux.

Des photos de chacune des sépultures vandalisées ces 26 et 27 juillet 2021 ont également été prises. Nous pourrons donc aider les familles à identifier les dommages subis si elles le souhaitent.

Pour ce faire, prenez contact avec Mesdames ENGLEBERT ou BERTHOT (voir leurs coordonnées ci-dessus).

Nous sommes de tout cœur avec vous.

L'entretien des sépultures

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

Ce qui est à la charge de la commune :
- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes sauf exception
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon
- La gestion des zones non-encore affectées

Ce qui incombe aux familles ou ayant droits :
- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Collège communal de Rendeux peut mettre fin au droit aux concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Quelques conseils afin de nettoyer les tombes de manière écologique :
- Quel que soit le matériau installé, c'est l'«huile de coude» qui sera la méthode la plus efficace. Cette tâche sera d'autant plus facile que l'entretien sera régulier.
- Pour améliorer le nettoyage, voici quelques méthodes simples à appliquer :

SUR LA PIERRE

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie)
- Diluez le produit dans l'eau froide
- Frottez avec une brosse
- Rincez ensuite à l'eau claire

De l'eau et du sable
- Mouillez la pierre avec de l'eau
- Epandez du sable
- Brossez ensuite la pierre
- Terminez en rinçant à l'eau claire

Des cristaux de soude
- Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude
- Frottez avec la brosse

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées)
- Appliquez le savon avec une brosse souple
- Rincez ensuite à l'eau claire
- Lustrez la pierre avec un chiffon

SUR LE MARBRE

Du savon noir dilué dans l'eau est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre.

SUR LE GRANIT

Un nettoyage à l'aide d'une ***éponge*** et de l'***eau*** est suffisant.



A EVITER !

Les produits à base d'eau de Javel sont à proscrire car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Environnement



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie

Rapport sur les incidences environnementales

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner **votre avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.**

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: http://europe.wallonie.be/node/568.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 23/8/2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 07/10/2021, à l'Administration communale.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête

- par voie postale au Collège communal, Rue de Hotton, 1 à 6987 Rendeux
- par e-mail à l'adresse de la Commune : environnement@rendeux.be
- au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.

Vos observations verbales pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 48h à l'avance auprès du service Environnement :
environnement@rendeux.be
084/37.01.81

Nouvelle collecte des PMC en porte-à-porte

Depuis plus de 30 ans, les bouteilles en plastique, boîtes de conserve et cartons à boissons sont récoltés via les recyparcs à hauteur de 10 kg par habitant et par an. Demain, une page se tourne. Les emballages PMC seront collectés uniquement en porte-à-porte, toutes les 2 semaines, via le sac bleu.



Que signifie le PMC ?
Il s'agit des :
- Emballages en **P**lastique
- Emballages **M**étalliques
- **C**artons à boissons

Concrètement, vous pourrez mettre dans ce sac : les bouteilles en plastique, les barquettes de jambon, les bouteilles de gel douche, les barquettes de champignons, les emballages de biscuits, les canettes, les conserves, les cartons à boissons (tetra bricks), les films plastiques, les pots de fleurs, les raviers en alu, les aérosols alimentaires et cosmétiques (pas les autres), les tubes de dentifrice, ...

Durant le mois d'août, vous devriez avoir reçu dans votre boite aux lettres un courrier d'Idelux contenant toutes les infos pratiques. Si ce n'est pas le cas, merci de le signaler au service Environnement : **environnement@rendeux.be**

À quelle fréquence seront collectés les sacs bleus ?

Les sacs bleus seront collectés en porte-à-porte un mardi sur deux les semaines impaires à partir du 12 octobre 2021, soit les mardis :

- 12 et 26 octobre
- 9 et 23 novembre
- 7 et 21 décembre

Attention, à partir du 4 octobre, les PMC ne seront plus acceptés au recyparc !

En tant que professionnel, pourrais-je aussi utiliser ces sacs ?

Oui ! Les commerces, gîtes, campings, restaurateurs, administrations… pourront bénéficier de la collecte élargie des PMC en porte-à-porte en utilisant les sacs de 60 litres. Ceux-ci seront d'ailleurs la seule possibilité d'évacuer vos PMC, même si vous possédez un conteneur!

Pour que les collectes en porte-à-porte se passent bien, 3 règles à respecter

1. Sortez vos déchets entre 20h la veille et 7h le jour de la collecte.
2. Déposez-les en bordure de voirie, bien visibles, devant votre habitation.
3. Évitez que les déchets ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie). En cas de travaux sur la voirie, vos déchets doivent être déposés à la limite du chantier.

N'est-ce pas un retour en arrière ?

Aujourd'hui, nous pouvons tirer deux constats :

1) Vous triez 7 types de matériaux via les recyparcs (PET, PEHD, PP, métal…).

2) Une partie de ces matériaux n'est pas triée et se retrouve dans les sacs gris par manque de possibilité de se rendre au parc, par manque de connaissance du tri etc…

Demain, votre sac bleu sera trié automatiquement en 14 fractions grâce à de nouvelles technologies (tri optique, tri densimétrique…) dans un centre de tri en Wallonie. En triant correctement, nous pouvons réutiliser les emballages usagés comme matière première. En réduisant les trajets individuels et les camions roulant au gaz naturel, nous économisons ainsi de l'énergie et émettons moins de CO_2. **Ce sont au final 14 kg par habitant par an qui seront triés en plus qu'auparavant.**

Et financièrement, ça me coûtera combien ?

Ces 14 kg supplémentaires triés, ce sont des déchets qui ne seront plus dans votre sac de fraction résiduelle. Il faut donc considérer que vous utiliserez moins de sacs gris.

Les sacs seront vendus au prix de 3 € le rouleau de 20 sacs de 60 litres, soit 0,15 € par sac.

Pour lancer cette nouvelle collecte, le courrier d'Idelux envoyé au mois d'août contenait 2 sacs bleus ainsi qu'un bon pour un rouleau de 20 sacs gratuits, à retirer au recyparc durant le mois de septembre. De quoi déjà tenir quelques semaines, voire plus si vous adoptez des pratiques zéro déchet.

Si l'on compte un sac par semaine (soit 2 sacs par collecte bi-mensuelle), il vous faudra donc 3 rouleaux de 20 sacs, soit un coût de 9 €/an, auxquels il faut retirer le nombre de sacs gris qui seront économisés et les trajets au parc…

Où acheter les sacs bleus ?

Les sacs bleus au nom d'IDELUX Environnement (60 litres) seront disponibles dans les points de vente suivants :

- Administration communale de Rendeux, Rue de Hotton, 1 - Rendeux
- Librairie Nouvel Horizon, Rue de La Roche, 4/A – Rendeux
- Royal Syndicat d'Initiative, Rue des Martyrs 25 – Marcourt
- Delhaize, Rue de Hotton, 11/A – Rendeux

Ces sacs ne seront pas imprimés avec le nom de la commune, il vous sera donc également possible de les acheter dans un point de vente extérieur à la commune, à votre meilleure convenance.

Plus d'informations ?

Cette nouvelle collecte étant (comme les autres), organisée par Idelux, nous vous invitons à retrouver toutes les informations nécessaires sur leurs supports :

www.idelux.be – 063 231 987
www.lenouveausacbleu.be
www.trionsmieux.be

Un problème de collecte ?
Contactez le service
Collectes d'IDELUX Environnement
via collectes@idelux.be
ou 063/23.19.87

Le sac bleu arrivera en octobre 2021.

Voici les emballages plastiques, métalliques et les cartons à boissons que vous pourrez y déposer.

EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles



Flacons



Barquettes et raviers



Pots et tubes



Films



Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et raviers



Couvercles



Bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux...



- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant



- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- La frigolite



- Autres objets



ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Les règles pour un bon recyclage



E.R. : M. Van Gasteren, Fost Plus asbl, 2 Avenue des Olympiades, 1140 Evere

IDELUX ENVIRONNEMENT

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus



Collecte annuelle des encombrants les 20 et 21 octobre 2021

La collecte des encombrants, en porte-à-porte, sera effectuée par le service Travaux de notre commune selon les modalités suivantes :

UNIQUEMENT SUR RESERVATION au 084/37.01.94 ou 084/47.71.69

Lors de la réservation, vous devrez indiquer la nature des déchets à collecter. Les réservations se feront du **11 au 15 octobre 2021 de 8h00 à 17h00**.

Déchets ACCEPTÉS
- Les vieux matelas, fauteuils, ...
- Les balatums, moquettes, tapis, ...
- Les papiers peints, la laine de verre, ...
- Les plaques d'isolation et de gyproc,
- Le mobilier en plastique,
- Les appareils électriques encombrants (frigo, tv...)
- Les encombrants métalliques et en bois

Déchets REFUSÉS
- Papiers / Cartons
- Le verre
- Les déchets de démolition
- Les déchets de jardin
- Les pneus
- Les déchets dangereux / toxiques
- Les plastiques agricoles et ficelles
- Les déchets ménagers

La prochaine collecte d'encombrants aura lieu les 18 et 19 mai 2022.

Avant de jeter, pensez au réemploi.

Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez les réparer, les réutiliser à d'autres fins, les donner, les revendre.

Je donne au lieu de jeter - La ressourcerie Famenne Ardenne et Gaume

Depuis le 2 août 2021, un service gratuit d'enlèvement à domicile de biens réutilisables est disponible pour tous les habitants de la zone IDELUX. Ce projet pilote sera testé jusqu'au 31 décembre 2021.

L'initiative a pour but de favoriser la réutilisation en circuits courts, tout en créant des emplois d'insertion.

Numéro vert : 0800 118 78 que vous pouvez appeler du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h si vous avez des biens réutilisables dont vous souhaitez vous débarrasser.

Que donner ?
Des meubles intérieurs et extérieurs (jardin et camping), livres, CD, puériculture et jeux, vaisselle, vélos, trottinettes, bibelots, décoration, outils de jardin sans moteur (le tout pour au maximum 2m^3 par habitant).

Après nettoyage et préparation, ces biens seront revendus à l'Entrep'eau à Bastogne et au Terre Factory Shopping Neufchâteau. Trois nouveaux magasins ouvriront en 2021-2022.

Toutes les informations sur le site internet idelux.be – déchets – Réduire mes déchets – Je donne au lieu de jeter

10 choses à savoir sur

LA RESSOURCERIE FAMENNE ARDENNE ET GAUME

1.

Numéro vert unique

0800/118.78

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

2.

Service **gratuit** d'enlèvement à votre domicile de **biens réutilisables** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

3.

Disponible pour toutes les communes de la **zone Idelux** à l'exception du Canton de Saint-Vith

4.

Que donner ?

- Meubles intérieurs et extérieurs (jardin et camping)
- Livres, disques…
- Puériculture et jeux
- Vaisselle
- Vélos/trottinettes…
- Bibelots/Décoration
- Outils de jardin sans moteur

Ne pas donner

- Électros
- Déchets de construction…

5.

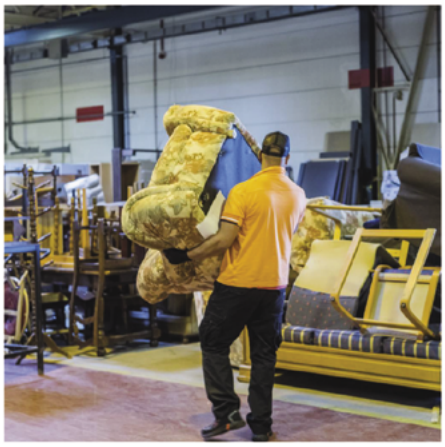
Max. 2 m³ par habitant.
Les biens doivent être prêts au rez-de-chaussée (pas sur le trottoir)

6.

Enlèvement sur **rendez-vous dans les 10 jours** ouvrables suivant votre appel

7.

Points d'apport volontaire à votre disposition (liste sur appel au n° vert)



8.

Phase de test jusqu'au 31/12/2021

Aidez-nous à donner un bon départ au projet !

9.

Réutilisation en circuit court

Biens vendus dans nos magasins de Bastogne et de Neufchâteau.
Trois nouveaux magasins ouvriront en 2021-2022.

10.

Création de **20 emplois** (collecte, tri et vente) dont 4 déjà créés à Neufchâteau

Éd. resp.: Christian Dessart — Terre asbl — rue de Milmort, 690 — 4040 Herstal

Retour sur le projet «Une Naissance Un Arbre»

Vous en avez certainement entendu parler, cette année plusieurs vergers ont vu le jour sur notre commune. Retour sur ce projet ambitieux et porteur d'espoir pour les générations futures !

Un projet de longue haleine

En janvier 2020, le Collège communal a souhaité introduire une candidature à l'opération «Une Naissance Un Arbre», mise en place par l'Asbl Les Bocages. Quelques mois plus tard, nous étions retenus pour ce projet de longue haleine. Le temps de mettre en place les marchés publics, les premiers plants furent plantés en décembre 2020. Une deuxième salve de plantation a eu lieu au mois de mars 2021… puis le Coronavirus vint jouer, à nouveau, les trouble-fêtes ! C'est donc enfin en juin 2021 que l'inauguration des vergers fut organisée.

Un arbre planté pour chaque nouveau-né



Oui mais l'opération «Une Naissance Un Arbre», qu'est-ce-que c'est déjà ? Il s'agit de la plantation d'un arbre pour chaque enfant né sur la commune en 2018, 2019 et 2020. Soit au total, 105 arbres !

Par cet acte, la commune souhaite restaurer un «poumon de verdure» essentiel à la vie, au bien-être de chacun et à la biodiversité. Les essences plantées étant des fruitiers (principalement pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers), chacun a l'opportunité de glaner quelques fruits sur son arbre ou celui du voisin. Chaque arbre possède une plaquette d'identification qui porte le nom et la date de naissance de l'enfant. Il sera géo-référencé et géré afin de le façonner et lui donner toutes les chances de devenir, un jour, un arbre remarquable. L'enfant, même s'il quitte la commune, pourra alors revenir voir son arbre à l'âge adulte et le faire découvrir à sa propre famille. La carte des arbres ainsi qu'une vidéo sur le projet seront disponibles (si ce n'est pas déjà le cas au moment de la sortie de ce bulletin, très prochainement !) sur notre site www.rendeux.be rubrique «Environnement».

Trois nouveaux vergers







Les 105 arbres ont ainsi été plantés sur des parcelles publiques, accessibles à tous :

- Sur la zone Maya située au pied de la passerelle qui relie Marcourt à Jupille
- À l'arrière du bâtiment Strymès, le long du Ravel de Ronzon
- Sur l'aire de pique-nique à l'entrée de Trinal.

Des panneaux didactiques, des perches à rapaces (afin de lutter contre les rongeurs qui mangent les jeunes plants), une signalétique, des hôtels à insectes et des nichoirs ont également été installés sur ces zones.

Si les arbres plantés dernièrement sont trop jeunes pour porter cette année, sachez qu'environ 20 fruitiers d'une dizaine d'années ainsi que trois zones destinées aux petits fruitiers tels que groseilliers et framboisiers sont déjà présents sur la zone Maya de Jupille. N'hésitez donc pas à aller découvrir ces nouveaux vergers et à cueillir quelques fruits au passage (si la nature est clémente bien sûr).







Une inauguration au goût de liberté

Si l'inauguration a pris du retard suite aux restrictions liées au Covid, les familles ont été invitées à venir découvrir l'arbre de leur enfant le 27 juin dernier.

Cette activité étant la première organisée par la commune depuis le début de la crise sanitaire qui a débuté au printemps 2020, c'est un vent de liberté qui flottait sur le verger aménagé dans la zone Maya de Jupille.

Les bambins, le Conseil communal, l'Asbl Les Bocages, la presse et le soleil étaient au rendez-vous !

Chaque famille présente s'est vue offrir un panier composé d'une bouteille de cidre belge et de jus de pommes locales. Les photos sont également disponibles sur notre site.













Plus qu'un arbre, une philosophie !

Ce n'est en effet pas seulement un arbre que la commune souhaite offrir à chaque enfant, mais bien une vision des choses, une valeur à intégrer au quotidien. Au-delà de cette opération, les parents (et tous les citoyens) sont invités à participer aux prochaines activités liées à l'environnement qui se tiendront sur la commune, comme des ateliers de taille des arbres, de plantation de haies, de vannerie, de création de produits d'entretien «maison», … afin de devenir de petits colibris !

Connaissez-vous l'effet colibri ?

Un jour, dit la légende amérindienne, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
«Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !»

Et le colibri lui répondit :
«Je le sais, mais je fais ma part.»

Est-ce un signe ?

Le verger de Jupille a été un des rares terrains en bord d'Ourthe épargné par les récentes inondations !



Planter une haie... Sans se planter.

Quelles essences sont adaptées à mon jardin, ma prairie ? Quelle entre-distance dois-je laisser entre 2 plants ? Quelle hauteur cet arbre peut-il atteindre ? ... Planter une haie, c'est parfois casse-tête.



Et pourtant, la haie a plus d'une corde à son arc. Elle peut :

- produire des fruits,
- jouer le rôle de clôture naturelle,
- contribuer à la biodiversité, en nourrissant les oiseaux et en attirant les insectes pollinisateurs,
- fournir de la biomasse (du bois pour se chauffer, du BRF pour le paillage).

Pour vous aider à y voir plus clair, le GAL Pays de l'Ourthe, avec l'aide du Cercle Culture, Tourisme et Nature de Rendeux, a conçu **5 guides-éventails** : 1 par fonction.

Chaque guide-éventail vous indique les essences adaptées à votre région, la forme et la taille que chaque arbre peut prendre, l'exposition qu'il préfèrera.

Derrière chaque photo d'essence, vous trouverez aussi des indications sur sa capacité à produire du nectar et du pollen, les intérêts de l'arbre (fruits comestibles, attrait pour les animaux), ainsi que des indications sur l'utilisation du bois (en menuiserie, au jardin, ...).



Les guides-éventails sont disponibles gratuitement pour les habitant.e.s des communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux.

Chaque ménage domicilié dans une de ces 7 communes peut recevoir un guide-éventail de chaque type. La quantité disponible est limitée à 500 exemplaires pour chacun des 5 guides-éventails. Au-delà de ces quantités, une participation financière sera demandée.

Vous souhaitez obtenir vos guides-éventails gratuits ? Alors

- **remplissez le formulaire de commande sur le site du GAL : www.paysourthe.be ;**
- **ou bien réservez-les par téléphone au 084/37.86.41.**

Avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

LEADER

Avec le soutien de Wallonie



Benoît
TRICOT
Échevin

Travaux Énergie

Lors de la précédente parution du bulletin, je vous annonçais que nous commencerions dès septembre, à vous présenter en détail le résultat de l'appel lancé auprès de nos concitoyens désireux de partager leur expérience sur les travaux d'économie d'énergie qu'ils ont réalisés.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les retours d'expérience qui concernent l'installation de panneaux photovoltaïques : motivations, équipements posés, montant des investissements, économies réalisées, conseils, ...

Préalablement à ces retours d'expérience, nous vous expliquerons quelques concepts utiles pour vous familiariser avec la matière.

Enfin, nous vous parlerons des économies non négligeables que vous pouvez réaliser sur votre facture d'électricité, en changeant simplement de fournisseur d'électricité. Les modalités sont aisées et nécessitent d'utiliser un comparateur.

Le bulletin de décembre sera consacré aux *pompes à chaleur.*

Le solaire photovoltaïque

Pourquoi placer des panneaux photovoltaïques chez soi ?

- Pour réaliser des **économies non négligeables** au niveau **de sa facture d'électricité**.
- Pour **diminuer ses émissions de CO2, gaz responsable du changement climatique**. Ces dernières années, l'impact du changement climatique s'est traduit soit par des périodes de sécheresse intense soit par des orages violents occasionnant des inondations. Il est de l'intérêt de tous d'agir pour réduire ces émissions de CO2.
- Au cours de leur vie, **les panneaux produisent au minimum 8 fois la quantité d'énergie qui a été nécessaire pour les produire.**
- Ils sont **recyclables à 95%**.
- Si votre toiture est en bon état, bien orientée et sans ombrage, profitez-en! C'est **rapide et facile à mettre en œuvre.**

Wallonie énergie SPW

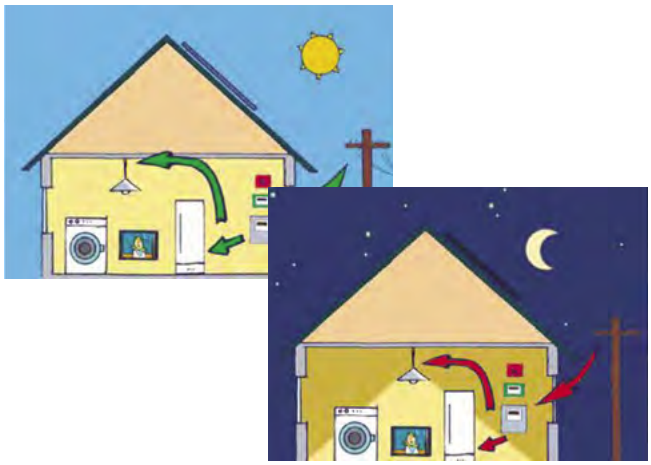
Comment ça marche ?

La journée, la production des panneaux photovoltaïques dépend de la luminosité.

Les appareils électriques en fonctionnement vont consommer l'électricité générée par les panneaux.

Si les panneaux produisent plus que ce qui est consommé, l'électricité excédentaire est injectée sur le réseau de distribution.

La nuit, la production des panneaux est nulle. L'électricité que l'on consomme provient alors du réseau de transport et de distribution.



Dorénavant, les propriétaires de panneaux (les prosumers) doivent participer aux frais d'entretien et de gestion de ces réseaux de transport et de distribution.



Un petit calcul vaut mieux qu'un grand discours

Vous vous êtes déjà au moins une fois posé ces questions : combien de panneaux installer ? combien cela me coûtera et me rapportera ?



La consommation électrique moyenne d'un ménage est de 4.500 kWh/an. Vous pourrez retrouver votre consommation annuelle sur le relevé annuel que vous recevez de votre fournisseur. Si vous êtes au-dessus de la moyenne, tentez tout d'abord de réduire vos consommations.

Un panneau photovoltaïque ayant une puissance de 385 Wc (Watt-crête), il vous faudra environ 13 panneaux (13 x 385 Wc = 5 .005 Wc) pour couvrir vos besoins et avoir une **production annuelle estimée à 4.490 kWh/an**. En effet, un panneau ne produit pas 100% d'électricité en permanence (par exemple, certains fabricants de panneaux garantissent une production minimale de 90% sur une durée de 25 ans). **Le coût d'une telle installation est de ±6.000 € tvac.**

Si vous installez des panneaux photovoltaïques pour une nouvelle construction ou une maison de moins de 10 ans, le taux de TVA applicable à votre installation sera de 21 %. Si votre habitation à plus de 10 ans, vous bénéficiez d'un taux de TVA réduit de 6%.

Vous économiserez environ 1.150 €/an et le temps de retour de l'investissement sera de 6 ans (1.150 € x 6 = 6.900 €)

Depuis octobre 2020, une participation aux frais du réseau électrique a été instaurée (application d'un tarif prosumer). Pour l'installation décrite ci-dessus, le tarif prosumer sera de 284 €/an.

La pièce centrale de toute installation photovoltaïque est l'**onduleur**, c'est-à-dire l'équipement qui transforme le courant continu produit par les panneaux photovoltaïques, en courant alternatif utilisé par les appareils électriques domestiques. Son dimensionnement doit être optimal.

L'onduleur d'une bonne marque tient minimum 12 ans. Après ce délai, il faudra prévoir son remplacement pour **un coût avoisinant les 1.200 €.**

Les panneaux seront préférentiellement installés sur une toiture à versant orienté au sud. Une orientation différente diminuera la production d'électricité. Si la toiture est à l'ombre ou mal orientée, il est toujours possible d'installer des panneaux photovoltaïques dans son jardin. Une protection contre le vol est alors à envisager (caméra, jardin clôturé, ...).

Au-delà de l'intérêt financier, les panneaux photovoltaïques permettent de réaliser une production verte d'électricité et de diminuer fortement ses rejets de CO2.

Qu'est-ce que le kilowatt-crête (kWc) ?

Cette unité de mesure vous indique la **puissance électrique maximale** délivrable **par votre panneau** dans des **conditions optimales**. **1 kWc** (ou encore 1.000 Wc) **correspond théoriquement à 1.000 kWh par an**.

Dans la réalité, il est très difficile de prévoir à l'avance la quantité d'électricité exacte qu'une installation photovoltaïque peut produire ! En effet, de multiples éléments entrent en jeu, notamment :

- Le lieu d'implantation
- L'orientation du panneau
- La direction des ombres
- La météo (en particulier la présence de nuages)
- La température qui règne sur le toit
- L'état de propreté des panneaux qui s'estompe au fil du temps.

À quoi correspondent ces conditions optimales ?

- Un ensoleillement de 1.000 watts/m^2
- Une température ambiante de 25°C (au-delà de cette limite, le rendement des panneaux photovoltaïques diminue)
- Un ciel dégagé, vers midi par exemple

Ainsi, sur le toit d'une maison à Bruxelles, une installation d'1 kWc produira en moyenne 900 kWh par an en conditions optimales (sud, 35° d'angle). Alors que sur le toit de votre résidence secondaire dans le Sud de l'Europe, elle produira 1.250 kWh/an !

Le tarif prosumer

Qui est concerné ?

Un prosumer est **un consommateur d'électricité qui est aussi producteur**. Cela signifie qu'il est raccordé au réseau de distribution basse tension et qu'il dispose également d'une installation de production d'électricité (comme des panneaux photovoltaïques).

Le prosumer est donc susceptible d'injecter de l'électricité sur le réseau mais aussi d'en prélever via le même point de raccordement.



Le tarif prosumer s'applique par défaut à tous les prosumers basse tension, quelle que soit la technologie de production utilisée : panneaux photovoltaïques, petites installations éoliennes, hydrauliques, cogénération, etc.

Pourquoi et comment est-il appliqué ?

Le tarif prosumer est un tarif qui couvre l'utilisation du réseau de distribution par les prosumers. Ce tarif permet à l'ensemble des utilisateurs de contribuer, de manière équitable, aux coûts du réseau de distribution d'électricité.

Les objectifs du tarif prosumer sont :

- Assurer le maintien et le développement du réseau.
- Inciter les prosumers à auto-consommer leur production d'énergie et donc, à diminuer leur prélèvement d'énergie sur le réseau.

Depuis le 1er octobre 2020, le tarif prosumer est répercuté aux clients via la facture de régularisation du fournisseur d'électricité.

- Pour 2020 et 2021, le tarif sera couvert à 100% via une prime qu'ORES versera une fois par an au client pour le compte de la Région wallonne.
- Pour les années 2022 et 2023, il sera de 54,27%.

Comment est calculé le tarif prosumer ?

Il existe deux méthodes de calcul. Le prosumer choisit celle qui lui convient le mieux.

Méthode 1 - Le montant forfaitaire. Il est calculé sur base de la puissance électrique de l'installation photovoltaïque. On considère que vous auto-consommez 37,76 % de votre production d'électricité (autoconsommation = consommation en direct de ce qui est produit). Le montant est fixé par ORES.

Par exemple : pour l'année 2022, le tarif ORES est fixé à 90,63 €/kWe. Un tarif capacitaire spécifique exprimé en EUR/kWe (appelé «tarif prosumer») s'applique à la puissance électrique nette développable de l'installation de production. Cela signifie que si vous avez un onduleur de 3kVA, vous payerez 3 x 90,63 € = 271,89 € pour l'année 2022.

Méthode 2 - Le montant proportionnel. Si vous estimez pouvoir autoconsommer davantage que 37,76 % de votre production, le tarif proportionnel peut être plus intéressant pour vous. Il nécessite le placement d'un compteur qui comptabilise le courant prélevé et le courant renvoyé au réseau, c'est-à-dire un compteur intelligent. Le montant facturé au prosumer est plafonné au montant dû si le tarif forfaitaire avait été choisi.

Vous trouverez plus de détails sur le site internet d'ORES ainsi qu'un simulateur en ligne pour connaitre votre tarif et la méthode la plus avantageuse pour vous.

Les Rendeusiens vous parlent de leur expérience et vous donnent quelques conseils...

Monsieur Demaret à Waharday



Roger et son épouse habitent une maison 4 façades du début du 19ème siècle dans le village de Waharday. Ils consomment en moyenne 5.000 kWh par an. En 2011, Roger a fait placer des panneaux photovoltaïques pour une puissance de 6 kWc qui produisent en moyenne 5.000 kWh par an, l'équivalent de leur consommation annuelle.

L'installation a été relativement vite placée, en 4 à 5 jours. La société choisie a tout géré et Roger est très content de leur travail.

Comme il a placé son installation en 2011, il a pu bénéficier des certificats verts durant 10 ans et également d'un prêt hypothécaire vert déductible fiscalement.

Pour lui, il y a tout de même deux contraintes : la durée de vie et le coût de l'onduleur et le tarif prosumer.

Il vous donne quelques conseils :
- Ne produisez pas plus que ce que vous consommez.
- Optez pour une orientation sud-ouest au lieu de sud, ce qui correspond mieux à la période de la journée où nous consommons.
- Programmez votre boiler électrique la journée pour utiliser l'énergie produite.
- Évitez les ombrages sur les panneaux par les arbres.
- Sautez le pas ! Pour faire des économies en euros mais aussi en CO2 pour notre planète.

Une famille, rue des Hêtres à Nohaipré

Cette famille habite une maison 4 façades construite vers 1980 à Nohaipré. A ce jour, les enfants ont grandi et cette grande maison est occupée par les parents mais elle est très souvent animée par les petits enfants.

Ils ont fait placer des panneaux photovoltaïques fin 2019. Ils consomment en moyenne 4.000 kWh par an. Ils en ont profité pour installer également un chauffe-eau thermodynamique afin de diminuer leur consommation de mazout et profiter de leur production d'électricité pour chauffer l'eau sanitaire.

Ils suivent de très près leurs consommations et peuvent dire aujourd'hui que leur installation sera amortie en 8 ans et qu'ils font une économie mensuelle de 108 €. Ils produisent en moyenne 5.300 kWh sur un an. L'installation financée sur fonds propres (sans aide extérieure) leur a coûté 7.000 €. Pour eux, c'était un bien meilleur placement que de les mettre sur un compte en banque.

La société qui est venue placer les panneaux a tout géré, même la partie administrative. En un jour, l'installation était placée !

Ils sont très contents de leur investissement et réfléchissent à des solutions pour diminuer leurs consommations d'énergie, comme isoler certains murs par la coulisse.

Ils vous donnent quelques conseils :
- Faites attention à la garantie sur les panneaux et sur l'onduleur.
- Ne prenez pas du «bas de gamme» et prenez le temps de bien comparer les offres.
- Renseignez-vous sur les différentes sociétés et sur leur sérieux.

Monsieur Wuidar à Chetenne

Matthieu habite une maison familiale construite en 2001 à Chetenne et a fait installer des panneaux photovoltaïques sur sa maison et son abri de jardin il y a deux ans.

Sa consommation d'électricité annuelle était de 4.500 kWh avant son investissement. Pour son installation photovoltaïque, il a toutefois prévu une production supérieure car il allait augmenter sa consommation annuelle avec un nouveau véhicule hybride et un jacuzzi.

Ses panneaux, qui lui ont couté 8.900 € htva, produisent chaque année 7.500 kWh (installation de 8,2 kWc). Son installation sera amortie après 5 ans. Pour le moment, il économise 1.900 € par an. Avec le tarif prosumer, il économisera encore près de 1.500 € chaque année.

Pourquoi Matthieu a-t-il placé des panneaux photovoltaïques ? Car pour lui, le solaire photovoltaïque permet de faire des économies sans aucune contrainte et l'installation est placée en une seule journée. Les panneaux ont une durée de vie de 25 ans et l'onduleur de 12 ans, ce qui permettra de faire encore de belles économies quand l'investissement sera amorti. De plus, le prix de l'électricité ne fait qu'augmenter depuis quelques années ! Malgré le tarif prosumer, un kWh produit coûte deux fois moins cher qu'un kWh acheté sur le réseau (en moyenne 0,25 € du kWh actuellement).

Matthieu a également opté pour le monitoring de son installation, ce qui lui permet de voir en temps réel ce qu'il produit et injecte sur le réseau et ainsi adapter sa consommation en fonction de sa production.

Monsieur Peter Meert et sa famille à Hodister

Peter et sa famille nombreuse sont très sensibles à l'environnement et tentent de réduire le plus possible leurs consommations d'énergie et leurs émissions de CO_2. Ils ont placé des panneaux photovoltaïques en 2014 pour faire des économies mais aussi dans une démarche écologique.

Ils habitent une maison familiale à Hodister, construite en 2005. Leur consommation annuelle est de 5.800 kWh.

Leur installation, d'une puissance de 5.520 Wc, produit en moyenne 4.230 kWh/an. La toiture de leur habitation n'ayant pas une bonne orientation, ils ont décidé de les placer au sol et sur l'abri de



leur jardin. L'installation leur a coûté 12.000 € tvac et ils ont encore pu bénéficier des certificats verts.

L'installation couvre 90% de leur consommation. Grâce aux panneaux photovoltaïques, ils ont économisé 9.400 € et évité l'émission de 22,08 tonnes de CO_2, en produisant 31.548 kWh.

Monsieur Michael Earle à Magoster

Monsieur Earle et son épouse habitent une vieille ferme des années 1850 qu'ils ont rénovée. Ils ont tout d'abord placé des panneaux solaires thermiques et remplacé deux vieux chauffe-eau par un nouveau. Cet investissement a eu la belle surprise de faire diminuer de moitié leur consommation électrique : ils sont passés de 6.500-7.000 kWh à 3.200 kWh par an.

Ensuite, il y a un an, ils ont placé des panneaux photovoltaïques. Leur installation comprend 16 panneaux pour une puissance totale de 5.280 Wc et un budget de 10.600 € tvac.

L'investissement est récent, ils n'ont pas encore beaucoup de recul sur les chiffres mais il devrait permettre la production de 4.450 kWh par an et une économie annuelle de 1.000 €. Actuellement, le temps de retour de leur investissement est de plus ou moins 10 ans.

L'installation produit plus que ce qu'ils consomment mais c'était volontaire de surdimensionner l'installation car ils envisagent de passer à un véhicule électrique.

Pour eux, les panneaux photovoltaïques n'ont aucune contrainte. Il faut juste adapter un peu sa manière de consommer en fonction des périodes de forte production.



Lors de l'installation de leurs panneaux, ils ont opté pour un système de monitoring Solar-Log qui leur permet de suivre en direct leur production et leur consommation d'électricité et également de pouvoir programmer les appareils qui consomment beaucoup lorsque la production d'électricité est importante. Cette application offre l'avantage d'être ludique et adaptée à toute la famille.



Aujourd'hui, l'installation est rentabilisée et Peter envisage de placer des panneaux supplémentaires.

Ils vous donnent quelques conseils :

- L'électricité que vous n'utilisez pas ne coûte rien ! Nous sommes souvent tentés de ne plus faire attention à nos consommations en se disant «Ce n'est rien, j'ai des panneaux». Il ne faut surtout pas penser comme ça mais continuer à faire attention au quotidien.
- Notre consommation a tendance à augmenter de 2% chaque année. Rien que le fait de mesurer nos consommations et d'en prendre conscience, peut faire diminuer nos consommations de 1% !
- N'achetez que des ampoules LED en faisant attention à la couleur de la lumière (la valeur K).
- Installez des stores extérieurs avant d'opter pour une climatisation.
- Lors de l'installation des panneaux, gardez une distance de 30 cm de chaque côté de la toiture pour éviter les prises au vent.
- Soyez très prudents avec les vieux frigos et congélateurs : ils consomment de plus en plus en vieillissant.

Une famille de Magoster

Cette famille habite une maison 4 façades ossature bois construite en 2001. Elle consomme annuellement 8.500 kWh car les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont électriques.

En juin 2020, elle a placé 20 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 6.800 kWc pour un coût de 11.000 € tvac (21% car l'habitation avait moins de 10 ans lors du placement). L'installation a été placée en 2 jours, sans aucune difficulté ou contrainte.

Il est encore trop tôt pour la famille, de chiffrer l'économie qu'engendre l'installation photovoltaïque mais cet investissement aura une production estimée à 6.150 kWh par année. De plus, cet investissement lui a permis de prendre conscience de ses consommations et d'avoir une réflexion sur le «mieux consommer».

La famille vous livre quelques conseils :

- Vérifier de temps en temps que l'installation fonctionne bien.
- Adaptez vos consommations en fonction de la période de grosse production : programmez la machine à laver et le chargement de la voiture en journée, quand il y a un grand soleil.



Mes contrats d'énergie : comparer pour économiser !

Selon la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz), plus d'un million de ménages pourrait économiser plus de 500 € par an sur sa facture d'énergie.

Pourquoi ?

En grande partie à cause des contrats dits «dormants». Il s'agit de contrats arrivés à échéance qui sont prolongés en conservant les prix souscrits au départ et ce, malgré la baisse des tarifs sur le marché ! Plus de 300.000 ménages sont concernés pour l'électricité et plus de 170.000 pour le gaz.

Mais aussi parce que certains ménages n'ont jamais changé de contrat depuis la libéralisation du marché en 2007 ou parce qu'en changeant, ils ont opté pour les contrats plus chers.

Que faire ?

Oser comparer et changer ! Il existe plusieurs comparateurs mais certains proposent un peu «tout et n'importe quoi». Aussi, la CREG a décidé de certifier les comparateurs qui proposent de mettre en concurrence tous les fournisseurs et leurs tarifs. A ce jour, le site Comparateur-Energie.be est le seul certifié par la CREG et donc le plus fiable. Il vous permettra de trouver le fournisseur d'énergie le moins cher pour vous.



Et ensuite ?

Il suffit de contacter le nouveau fournisseur de votre choix pour faire le changement. C'est lui qui se chargera de prendre contact avec votre fournisseur actuel. Vous n'aurez rien à faire et cela ne vous coûtera rien. Le délai de résiliation est d'un mois pour tous les types de contrat et aucune indemnité ou pénalité de résiliation ne pourra vous être réclamée.

Besoin d'aide ?

Comparer les contrats des fournisseurs peut sembler fastidieux et le changement fait parfois peur. **N'hésitez pas à vous tourner vers le service Énergie de votre commune**, il se fera un plaisir de vous aider.

- Prenez rendez-vous à l'Administration communale de Rendeux
  Service Énergie : amelie.clarinval@rendeux.be ou téléphone 0478/99.04.64.
- Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de la dernière facture annuelle que vous avez reçue de votre fournisseur d'électricité.

PRIME COMMUNALE POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT LOGEMENT



Pour aider et encourager les habitants à investir dans des travaux de rénovation et d'amélioration énergétique.

Prime identique à celle de la Région Wallonne.
Formulaire et règlement disponibles sur notre site internet et à l'Administration communale.

La commune de Rendeux

Service énergie - Amélie CLARINVAL
Rue de Hotton 1 6987 Rendeux
0478/99 04 64
amelie.clarinval@rendeux.be
www.rendeux.be

Travaux

Depuis la dernière parution, différentes interventions ont été concrétisées, notamment à l'occasion des tragiques inondations de la mi-juillet qui ont mis le service Travaux à forte contribution. Disponibilité, rigueur et compréhension ont permis de gérer cette crise de manière raisonnable compte tenu de la période de vacances.

J'en profite pour remercier sincèrement, outre le personnel dans son ensemble, les entreprises rendeusiennes qui ont apporté une aide substantielle à nos concitoyens dans la lutte contre ces inondations ainsi que dans le maintien à l'accessibilité des voiries. Qu'ils en soient grandement remerciés.

Voici quelques illustrations de certaines réalisations de ces dernières semaines.

Aménagement du carrefour du Bois d'Arlogne/Concy






Aménagements aux logements communaux de Marcourt




Curage de fossés et nettoyage d'avaloirs

Le Lion






Rendeux-Haut

Installation d'un dispositif ralentisseur entre Beffe et Trinal





Signalisation des aires de jeux publiques sur la commune (ici à Devantave et Marcouray)

Devantave



Marcouray



Aménagements de la rue Derrière-la-Ville à Marcourt pour une meilleure évacuation des eaux de ruissellement





Entretien extraordinaire de la route La Maladrie (Marcourt) au Bois d'Arlogne/Concy

Tarmac posé, après fraisage



Pose de la première couche de l'enduit bicouche élastomère

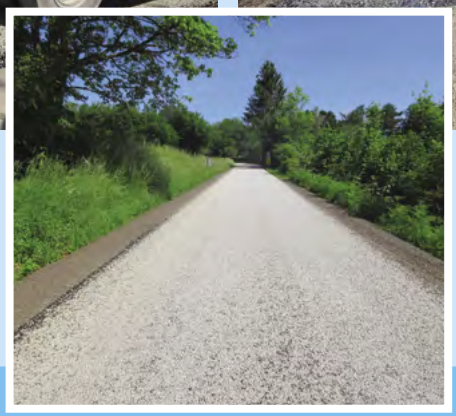












Pose de la seconde couche de l'enduit bicouche élastomère





Interventions lors des inondations de la mi-juillet

Dégagement du ponceau de Marcourt





Effondrement de la voirie au lieu-dit Le Donneux (Marcouray)





Réparation de la voirie arrachée à Nohaipré








Audrey
CARLIER
Échevine

Enseignement

Chers Parents,

Pour vos enfants, la rentrée scolaire peut être synonyme de joie, celle de revoir ses amis, de nouveautés (changement de classe, de professeur, …), mais aussi de stress ou de certaines craintes. D'autant que ces deux dernières années n'ont pas été faciles en raison du Covid.

L'équipe pédagogique et éducative, le directeur et le pouvoir organisateur de l'école communale de Rendeux sont soucieux du bien-être des enfants et de leur épanouissement personnel. Nous faisons le maximum pour que ceux-ci soient dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Voici en quelques lignes différentes mesures qui sont prises par la Commune :

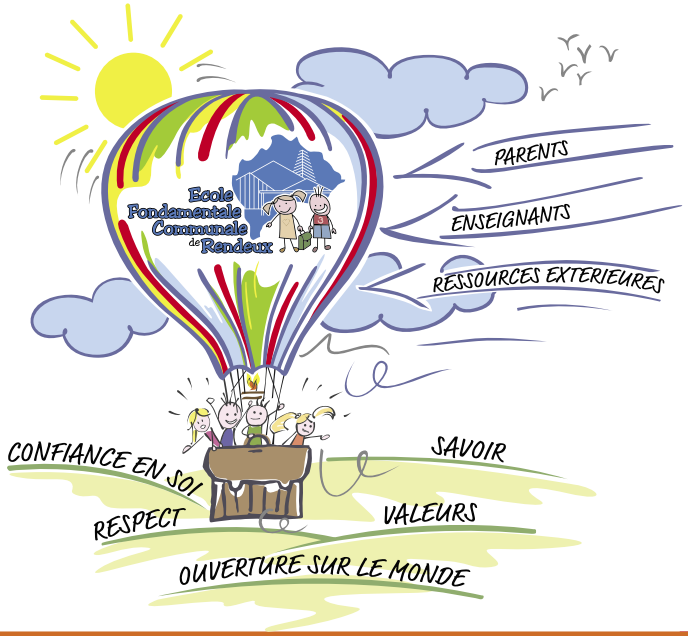
- Engagement d'enseignants afin de dédoubler certaines classes en maternelle et en primaire (±2 temps plein), d'une puéricultrice en maternelle (1 temps plein), deux maîtres spéciaux pour dédoubler les cours de gymnastique, …
- Prise en charge des cours de néerlandais qui sont donnés dès la 3e maternelle
- Organisation de la garderie des enfants dès 7h du matin (gratuite), et après les cours jusque 18h (0,60€/heure à partir de 16h).
- Mise en place d'activités sportives, culturelles ou récréatives de 15h05 à 16h, au prix de 1€ la séance
- Organisation de cours gratuits de remédiation de 15h05 à 16h
- Distribution gratuite de soupe lors de la récréation du matin, et à partir du 13 septembre, service de repas chauds (2,50€ en maternelle et 3,50€ en primaire)
- Intervention lors des séjours et des sorties pédagogiques en lien avec la matière vue en classe
- Distribution de fruits lors de la récréation dans le cadre de l'opération «Fruits à l'école» et lors de la garderie du soir.
- Achat régulier de matériel et mobilier scolaires
- Installation d'un module extérieur en maternelle
- Distribution gratuite d'une gourde et d'un T-shirt de gymnastique à chaque élève
- …







À l'école fondamentale communale de Rendeux, la gratuité scolaire fait partie des priorités.



Culture

QUELQUES ACTIVITÉS DES MOIS PASSÉS



JARDIN VOYAGEUR

En janvier, le petit camion de la MCFA a été transformé en mini salle d'exposition et lieu d'animation. Après avoir commencé sa tournée dans les communes de la Haute-Lesse, de Marche et de La Roche-Tenneville, il est arrivé dans nos classes de maternelle (pour nos 3 communes, cela représente près de 350 élèves) !
Toute l'équipe de la MCFA s'est mobilisée pour animer des séances sur l'univers du jardin et de la nature pour les tout-petits.



DESSINONS SOUS LES ARBRES

Après une très belle première rencontre à Rendeux, les participants avaient souhaité refaire des balades. Nous sommes donc allés dessiner sur les sentiers d'Erezée et de Manhay en juin et juillet.
Cette activité allie nature et culture. La balade est toujours très accessible et des temps de pause se font pour dessiner.





CINÉ EN PLEIN AIR



Pour la première fois, nous avons programmé des séances de cinéma en plein air au mois de juillet. Pour chaque commune, le public avait pu choisir entre deux films dans les semaines qui précédaient. Les votes ont bien fonctionné, mais l'Euro de foot et les intempéries dramatiques ont retenu les gens ailleurs le jours des projections. Cependant, les personnes présentes étaient ravies de s'installer dans la cour de l'école de Rendeux et dans la salle de l'Entente (à l'abri) sous leurs couvertures pour partager un petit moment de cinéma ensemble près de chez eux.

Avec l'aide des administrations communales de Érezée, Manhay et Rendeux, ainsi que du Comité culturel de Manhay

mcfa Érezée Manhay Rendeux

SAMIR BARRIS

CHANSON FRANCAISE

Samedi 4 septembre à 20h30
Salle l'Union de la jeunesse | Grandmenil



Fin d'été réunit des poèmes de Rutebeuf, Ronsard, Baudelaire, Verlaine, Hugo et Mallarmé délicatement mis en musique. Samir Barris livre quatre chansons inédites et insère l'emblématique Septembre de Barbara qui colore de manière pré-automnale un album rayonnant.

Réservation indispensable: mcfa.be
Avec l'aide de l'administration communale de Manhay et du Comité culturel de Manhay

DESSINONS SOUS LES ARBRES

BALADE CROQUIS

Samedi 4 septembre 2021 | 14h | Commune d'Erezée
Samedi 9 octobre 2021 | 14h | Commune de Manhay



Un moment suspendu dédié au croquis. Ouvert aux amateurs qui ont envie de partager un moment de dessin immergé dans la nature. Il ne s'agit pas d'un atelier, mais d'un temps partagé, d'une rencontre avec un lieu et avec des personnes.

Clôturé par un petit temps pour se montrer ce que nous aurons dessiné (sans obligation) autour d'un apéro partagé à la mode « auberge espagnole ».

Inscription obligatoire ! | Gratuit
Chacun apporte son propre matériel de croquis et son ravitaillement pour l'apéro

POUR LES ÉCOLES



REVERS !

EXPOSITION

Une exposition construite autour de l'album *Le grand débordement* de Sandra Edinger.
L'occasion pour les enfants de maternelle de découvrir le travail d'une illustratrice belge.



HUMANIMAL

SPECTACLE

Un voyage physique et spontané alliant la danse, la peinture et la musique live, *Humanimal* convie au cœur de notre état « sauvage » d'humain et propose de réancrer notre identité dans une relation à notre environnement.

Suivez notre actualité sur Facebook !
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

INFOS & INSCRIPTIONS : MCFA Érezée-Manhay-Rendeux : Émilie Capelle (Animatrice) | 0495/54 69 52 | emiliec@mcfa.be
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | www.mcfa.be

Quoi de neuf à la bibliothèque ?



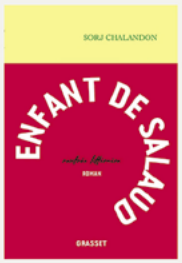
Le bureau des affaires occultes

Eric Fouassier, Albin Michel

Automne 1830, dans un Paris fiévreux encore sous le choc des Journées révolutionnaires de juillet, le gouvernement de Louis-Philippe, nouveau roi des Français, tente de juguler une opposition divisée mais virulente.

Valentin Verne, jeune inspecteur du service des mœurs, est muté à la brigade de Sûreté fondée quelques années plus tôt par le fameux Vidocq. Il doit élucider une série de morts étranges susceptible de déstabiliser le régime.

Car la science qui progresse, mêlée à l'ésotérisme alors en vogue, inspire un nouveau type de criminalité. Féru de chimie et de médecine, cultivant un goût pour le mystérieux et l'irrationnel, Valentin Verne sait en décrypter les codes. Nommé par le préfet à la tête du « bureau des affaires occultes », un service spécial chargé de traquer ces malfaiteurs modernes, il va donner la preuve de ses extraordinaires compétences.



Enfant de salaud

Sorj Chalandon, Grasset

Depuis l'enfance, une question torture le narrateur : - Qu'as-tu fait sous l'occupation ?

Mais il n'a jamais osé la poser à son père.

Parce qu'il est imprévisible, ce père. Violent, fantasque. Certains même, le disent fou.

Longtemps, il a bercé son fils de ses exploits de Résistant, jusqu'au jour où le grand-père de l'enfant s'est emporté : «Ton père portait l'uniforme allemand. Tu es un enfant de salaud ! »

En mai 1987, alors que s'ouvre à Lyon le procès du criminel nazi Klaus Barbie, le fils apprend que le dossier judiciaire de son père sommeille aux archives départementales du Nord. Ce n'est pas un procès qui vient de s'ouvrir, mais deux. Barbie va devoir répondre de ses crimes. Le père va devoir s'expliquer sur ses mensonges.



Pour tout te dire

Gilly Macmillan, Les Escales

Le talent d'écrivaine de Lucy Harper lui a tout donné : la gloire, la fortune et des fans par millions. Il lui a aussi donné Dan, son mari jaloux dont la carrière d'écrivain est au point mort.

Un jour, Dan disparaît ; ce n'est pas la première fois qu'une personne disparaît dans la vie de Lucy. Trois décennies plus tôt, son petit frère Teddy s'est lui aussi volatilisé et n'a jamais été retrouvé. Lucy, seul témoin, n'a jamais dit la vérité sur cette soirée, au grand désarroi de ses parents. C'est à ce moment-là qu'elle a développé son talent de conteuse.

Mais aujourd'hui Lucy est une femme adulte qui ne peut plus se cacher derrière la fiction. Le monde entier la regarde, et sa vie est passée au peigne fin. Une vie faite d'histoires, certaines plus plausibles que d'autres. Aurait-elle pu blesser Teddy ? A-t-elle tué Dan ?

Pour les ados

Somebody like you 1.

Estelle Maskame, Pocket jeunesse



Avec un père acteur hollywoodien, Mila, 16 ans, a l'habitude des flashs des paparazzi. Pourtant, lorsque son énième gaffe se retrouve immortalisée en première page des journaux à scandale, c'en est trop. La voilà exilée tout l'été à plus de 3 000 km de Los Angeles, à côté de Nashville, dans le ranch isolé de son grand-père et de sa tante. Mila est furieuse et n'hésite pas à le faire savoir à tout le monde, en particulier à Blake, le fils de la maire, qui l'agace prodigieusement.

Mais, forcés de se côtoyer, Mila et Blake vont se rendre compte qu'ils ont bien plus en commun qu'ils ne veulent l'admettre...

Après la série événement Dimily aux 4 millions de hits sur Wattpad, Estelle Maskame revient avec une romance des plus addictives.

Nouveautés romans d'août et septembre :

Murder game de Rachel Abbott - *Le bonheur l'emportera* d'Amélie Antoine - *A la vie, à la mort* de Mary Higgins Clark et Alafair Burke - *Pieta* de Daniel Cole - *Les mystères de Soline 2. La vallée des loups* de Marie-Bernadette Dupuy - *Carnaval des ombres* de R.J. Ellory - *La rivière* de Peter Heller - *Le Nouveau* de Keigo Higashino - *Ce que les étoiles doivent à la nuit* d'Anne-Gaëlle Huon - *Une voisine encombrante* de Shari Lapena - *La part du démon* de Mathieu Lecerf - *Les échos du souvenir* de Tamara McKiley - *Les folles enquêtes de Magritte et Georgette 1. Nom d'une pipe* de Nadine Monfils - *Les folles enquêtes de Magritte et Georgette 2. À Knokke-le-Zoute* de Nadine Monfils - *Les femmes qui craignaient les hommes* de Jessica Moor - *La dame d'argile* de Christiana Moreau - *Premier sang* d'Amélie Nothomb - *Le cercle de Finsbury* de B.A. Paris - *Sémi* de Aki Shimazaki - *Suzaran* d'Aki Shimazaki - *Sous protection* de Viveca Stein - *Le tourbillon de la vie* d'Aurélie Valognes - *Ainsi gèlent les bulles de savon* de Marie Vareille

Bibliothèque et ludothèque
Rue Corumont, 6b – La Roche
0472/680934
bibliothequelaroche@gmail.com

Lire au fil de l'Ourthe
Bibliothèque
Centre de documentation

Ouverture : Ma 13-17h, Me 14-18h, Ve 09-12h et 13-17h, Sa 10-12h, Di 10-12h

Éditeur responsable : Lire au fil de l'Ourthe - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
19	27	22	24
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
50	14	40	15
TOTAL		TOTAL	
69	41	62	39

Noces d'Or

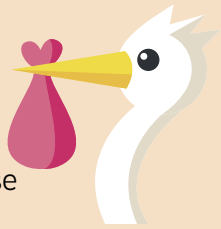
Madame Verhofstadt Maria et Monsieur Michaux Francis se sont mariés le 2 juillet 1971 à Ternat.

Félicitations !





Naissances



04/05/2021 **CARLIER Léon**
Fils de Pierre
et LIEGEOIS Claire-Elise
Trinal

02/07/2021 **GEELKENS GUIRSCH Angel**
Fille de GEELKENS Sandrine
et GUIRSCH Nathalie
Rendeux-Haut

13/07/2021 **WYAUMONT Basile**
Fils de Damien
et LEGRAND Caroline
Gênes

23/07/2021 **THIBAUT Soline**
Fille de Louis
et MOTLLO Chloé
Marcourt

Mariage

18/06/2021 **GARCET Philippe**
et HARRIS Manuelle
Marcourt

03/07/2021 **DERFOUFI Abdelkarim**
et EL ASKRI Fatima
Gênes

10/07/2021 **MORLAND Frédéric**
et DE BLOCK Sylvia
Hodister

24/07/2021 **MOUREAU Nicolas**
et TISON Christina
Rendeux-Bas

13/08/2021 **LEBOUTTE Gwenn**
et LECOQ Hélène
Ronzon

Décès

LOMBA André - Marcourt
03/09/1951 - 09/06/2021

LAFALIZE Michel - Rendeux-Bas
27/08/1965 - 09/06/2021

HENROTIN Georges - Rendeux-Haut
25/07/1940 - 11/06/2021

WAUTERS Jean - Devantave
18/11/1940 - 11/08/2021

DAGONNIER Colette - Rendeux-Bas
18/09/1928 - 17/08/2021

Agriculture



Louis-Philippe COLLIN
Échevin

Les exploitations agricoles situées sur notre commune produisent principalement du **lait et de la viande bovine** à partir de l'herbe et des céréales produites localement.

Certains agriculteurs se **diversifient** en élevant **d'autres espèces** (chèvres, moutons, volailles, …) ou en proposant **d'autres produits et services** aux consommateurs (fruits et légumes, glaces, fromages, hébergements touristiques, fermes pédagogiques, …).

Comme annoncé précédemment, je souhaiterais profiter du bulletin communal pour régulièrement vous faire découvrir – ou redécouvrir – les spécificités de ces différentes spéculations.

Je vous propose de commencer par le portrait de deux agriculteurs qui ont décidé de **se diversifier en élevant des volailles à Gênes et à Magoster**.

Le poulet GÊNES&reux

Rencontre avec Sonia, Jean-Luc et Damien Poncin

Sonia et Jean-Luc Poncin exploitent une ferme à Gênes où ils élèvent des bovins viandeux (vaches de race Blanc Bleu Belge) et laitiers (vaches de race Holstein). En 2019, leur fils Damien a rejoint l'exploitation et a décidé de diversifier l'activité en se lançant dans l'élevage de poulets de chair Bio.

Il nous en dit un peu plus sur son activité :



«A mon arrivée sur l'exploitation il a fallu trouver une source de revenu supplémentaire. Les terrains disponibles sur la ferme ne nous permettaient pas d'augmenter significativement le nombre de bétail. Comme j'ai toujours apprécié les volailles, c'est naturellement que nous nous sommes dirigés vers l'élevage de poulets de chair Bio.

Nos installations sont situées à l'extérieur du village. Elles comprennent deux poulaillers d'une capacité individuelle de 4.800 poulets. Nous avons veillé à l'aspect environnemental puisque nos bâtiments sont totalement autonomes en eau (via le forage d'un puits) et en électricité (via des panneaux photovoltaïques et des batteries».





Pourquoi avoir choisi la filière Bio ?

«Ce sont principalement les techniques d'élevage qui nous ont séduit. En effet, les poulaillers sont de taille raisonnable, les poulets disposent d'un espace extérieur important (dans notre cas, 4 hectares) et ils sont élevés plus longtemps avant d'être emmenés à l'abattoir.

L'organisation générale de la filière nous a également séduit puisque l'ensemble du processus est réalisé en Belgique. Les poussins naissent à Landenne, les aliments sont fabriqués à Halle, l'abattoir est localisé en Flandre et les poulets sont vendus uniquement sur le marché belge.»



Concrètement, comment sont élevés les poulets ?

«Les poussins arrivent à l'âge de 1 jour. Ils sont ensuite élevés dans nos installations avec des aliments provenant exclusivement de l'agriculture biologique.

À l'âge de 72 jours, ils pèsent en moyenne 2,45 kg. Ils sont alors emmenés à l'abattoir avant d'être vendus, principalement dans les grandes surfaces de Belgique.

Après le départ des poulets, les bâtiments sont nettoyés et restent vides 15 jours pour permettre un vide sanitaire».



Est-il possible d'acheter directement du poulet à la ferme ?

«Bien sûr, tous les 3 mois, nous proposons à nos clients d'acheter directement nos poulets (entier ou demi) sur commande. Nous les vendons à 9 €/kg.

*Nos clients peuvent me contacter par téléphone (**0472/66.47.33** ou **0486/37.40.81**) ou sur notre page Facebook (**Le poulet GêNES&reux**)».*

Roule-Ma-Poule

Rencontre avec Roland et son fils Antoine

Nous partons maintenant en direction de la Ferme de Magoster où Roland Dupont élève 199 poules pondeuses en plus de ses vaches viandeuses. Depuis 2012, l'ensemble de sa production est certifiée BIO.

Roland nous ouvre les portes de son exploitation, il nous confie :

«Historiquement, j'ai commencé avec des Blanc-Bleu Belges et je suis passé aux limousines en 2012, lors de ma transition BIO. C'est en 2019 que nous avons décidé de lancer notre projet de poulailler mobile.

Ce choix a été fait, d'une part pour diversifier les revenus de l'exploitation, mais surtout pour avoir un projet commun avec ma compagne Isabelle, qui est végétarienne.»

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce projet ?



«Nos 199 poules vivent dans un poulailler entouré d'un grand parc avec une clôture électrifiée pour les protéger des prédateurs. Les installations sont déplacées tous les 7 à 10 jours. C'est en quelque sorte une Tiny House pour poules, autonome en énergie (panneaux photovoltaïques).

La ponte se fait dans une litière de balles d'épeautre produite localement (Moulin de Lafosse). Ce lieu de ponte est très attractif et permet d'éviter les comportements agressifs comme le picage et le cannibalisme.

Les œufs sont ramassés à la main tous les jours et conservés dans un local spécifique qui répond aux normes de l'AFSCA avant d'être vendus.

Les poules arrivent sur l'exploitation âgées de 17 semaines et y restent jusqu'à l'âge de 18 mois, moment où le pic de production est passé. Elles sont alors vendues à des particuliers qui s'accommoderont d'avoir un œuf un jour sur deux. Il était très important pour nous de ne pas les envoyer à l'abattoir.»



Quels sont les avantages de ce concept ?



«Le caractère mobile de notre poulailler offre plusieurs avantages.

Tout d'abord, cela permet à nos poules de profiter d'un nouveau terrain de jeu et d'avoir toujours de l'herbe à disposition. L'espace disponible leur permet également de s'adonner à leurs activités favorites : prendre des bains de poussière, nettoyer leur plumage et gratter le sol etc. Le bien-être animal est donc totalement respecté.

Ensuite, cette liberté combinée à des aliments bio de qualité, permet d'apporter énormément au niveau de la saveur et des qualités nutritives de nos œufs.»

Où acheter vos œufs ?



«Nos œufs sont vendus au prix de 3 € la boîte de six. Vous pourrez les retrouver :

Sur les marchés :

- *Le petit marché des producteurs de Rendeux (le jeudi de 15h30 à 18h30 sur le parking de l'école).*
- *Au marché «Li terroir» de Melreux, tous les vendredis de 16h à 19h.*

Dans les commerces locaux, notamment :

- *Au Delhaize de Rendeux.*
- *Chez les 9 Grains d'or à Marche-en-Famenne.*
- *Chez La Mauvaise Herbe à Nassogne.*
- *Chez Relais COOP à Rochefort.*

Nous avons également aménagé un magasin à la ferme. Celui-ci est en libre-service, ce qui permet aux clients de venir chercher leurs produits 7 jours/7 et 24h/24. En plus de nos œufs, nous proposons également :

- *Des pommes de terre bio*
- *De l'huile et de la farine fabriquées au Moulin de Lafosse*
- *Des colis de viande bio (sur commande)*
- *Prochainement des carottes*

Nos clients trouveront toutes les informations sur notre page Facebook «Ferme de Magoster» et sur notre site web ***www.roule-ma-poule.be.****»*

Qu'est-ce que ce projet vous a apporté ?

«En plus de diversifier les revenus de l'exploitation, cette activité nous a permis de reprendre directement contact avec les consommateurs. Avoir leurs retours positifs est réellement valorisant !

C'est également une belle aventure familiale dans laquelle Isabelle, mon fils Antoine et moi-même nous épanouissons.»



Courir à Rendeux avec JCPMF

Après la pause imposée par la crise sanitaire du Covid-19, nous sommes heureux de vous annoncer **la reprise des séances de jogging** qui a eu lieu le lundi 13 septembre 2021.

Pour qui ?

Cette activité s'adresse à des personnes de condition physique variée, débutantes ou déjà initiées.

En quoi cela consiste ?

Différents groupes sont prêts à vous accueillir suivant votre condition. Pour les débutants, l'objectif est d'apprendre – ou de réapprendre – à courir, avec le but de pouvoir courir 40 min ou 5 km. Pour les autres, entretenir sa condition tout en respectant son corps et son esprit. C'est l'occasion pour tous de courir en groupe et de découvrir de nouveaux parcours.

La convivialité est, et restera, le mot d'ordre du programme.

Comment ?

Chaque semaine, deux séances encadrées par un coach sont organisées les lundis et jeudis :

- Début de la session d'automne :
  le **lundi 13 septembre à 19h30**
- Fin de session : le vendredi 3 décembre.
  Un repas sera organisé.

Pour ceux qui auraient manqué la première séance, il est toujours possible de nous rejoindre en cours de session. Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous contacter.

3 groupes sont proposés :
0-5 km, 5-7 km et 5-10 km

Coût : **25 €** (assurance et repas de fin de session compris).

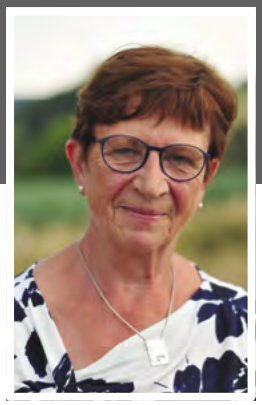
Plus d'infos ?

Page Facebook
https://www.facebook.com/groups/1630605433860063

ou jcpmfrendeux@gmail.com







Lucienne
DETHIER
Présidente du CPAS

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

Plaines de vacances d'été 2021
Du 19 juillet au 13 août 2021

Le Conseil National de Sécurité du mois de mai a permis l'organisation des plaines de vacances d'été dans le respect des règles sanitaires.

Durant les quatre semaines de la plaine de vacances, la nouvelle équipe d'animateurs et coordinateur a pu accueillir une moyenne de 50 enfants par jour. Ces plaines aident les parents à s'organiser tout en amusant les enfants.

Les quatre semaines de la plaine s'articulaient autour des thèmes suivants :

1) L'univers des rêves
2) Le voyage à travers le temps
3) Sous le soleil (il nous a cependant bien manqué)
4) Le monde merveilleux des dessins animés

La plaine de vacances s'est bien déroulée, l'équipe a dû travailler avec du matériel réduit, une partie de celui-ci ayant été détruit suite aux inondations des 14-15 juillet.

Un grand merci à toute l'équipe pour l'énergie déployée et au plaisir de vous retrouver lors des vacances de printemps et d'été 2022.

Merci aux parents pour la confiance accordée aux organisateurs.









Une infrastructure pour aînés à Rendeux

Madame Colette STRYMES a légué ses biens au CPAS de Rendeux en lui donnant pour mission d'aménager, dans sa propriété, une structure pour accueillir les aînés. C'est un projet d'une certaine ampleur qui ne pouvait pas s'improviser. Il s'agissait de s'informer sur les possibilités qui s'offraient au CPAS. En effet, il ne suffit pas de construire une infrastructure, encore faut-il être en mesure de pourvoir l'assumer sur le long terme.

Aussi, différentes visites d'établissements ont été réalisées, des rencontres avec des professionnels de l'accueil des aînés ont été organisées et des contacts réguliers ont été pris avec l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité) ainsi qu'avec l'Administration de l'Urbanisme.

Les différents conseils reçus ont permis au CPAS de développer un projet novateur, cohérent et adapté à notre commune. Ce projet entend aménager un véritable lieu de vie pour les aînés, à la fois pour les personnes qui résideront dans les dix logements adaptés, que pour celles et ceux qui fréquenteront les activités de jour. Le projet concerne la rénovation de la villa de Madame STRYMES et la construction d'un nouvel ensemble.

1) Rénovation de la villa

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'ancrage communal du logement et a dès lors une vocation sociale. Les logements seront réservés à des aînés accompagnés par le CPAS. N'oublions pas que certains aînés sont aussi confrontés à des difficultés financières.

La villa sera rénovée prochainement, l'ouverture des offres des entreprises a eu lieu en juillet.

Deux logements y trouveront place :
- Rez-de-chaussée : un appartement destiné aux personnes à mobilité réduite-PMR.
- Etage : un logement deux chambres.

Le tout dans un magnifique écrin de verdure que nous connaissons.

2) Construction de huit logements réservés aux aînés, d'un espace communautaire et d'une structure de services aux seniors

Le projet se développe entre la villa de Madame STRYMES et le lotissement du CPAS. Rappelons que ce lotissement comprend 5 terrains à bâtir réservés à l'installation de ménages (un bâtiment est en cours de construction et un compromis de vente a été signé pour un autre lot).

Il s'agit de construire, dans cet environnement arboré, un bâtiment comportant huit logements adaptés aux aînés, érigés sur trois niveaux et pourvus d'un ascenseur. Un équipement communautaire sera construit à côté des logements. Celui-ci comprendra un local de rencontre pour les seniors qui sera également utilisé comme centre d'accueil de jour pour les aînés. Ce projet permettra d'aider les familles dans l'accompagnement de leurs parents âgés.





Les services des «Tournesols» (magasin de seconde main, service de lavage et repassage et taxi social «Passagers du Pays») seront relocalisés dans ce complexe. Ces services s'adressent à toute la population et apporteront également une aide directe aux personnes hébergées dans la structure, tout en leur offrant également des possibilités de faire des activités de bénévolat.

En ce qui concerne les logements : sur les huit appartements, trois sont entièrement étudiés aux normes PMR, chaque logement bénéficie d'un espace jardin ou d'une terrasse. Cet ensemble sera doté de 20 emplacements de parking dont 5 pour PMR.

Par ailleurs, un local permettant d'abriter des voiturettes et vélos électriques sera prévu afin de faciliter le déplacement des locataires.

Le parc sera aménagé en lieu de rencontre intergénérationnel avec des bancs et des espaces pour les jeunes enfants. Il offrira la possibilité aux seniors, aux enfants et à leur famille, de profiter d'un environnement agréable et de tisser des liens sociaux.

Cet audacieux projet est une réponse à l'accompagnement des aînés dans notre commune. Il complète les services qui sont déjà en fonctionnement, tels que le service des aides ménagères et le service de livraison des repas à domicile du CPAS.

Il s'agit ici d'une première phase car la propriété de Madame Colette STRYMES est vaste et d'autres projets sont envisagés afin d'étendre la structure dans le futur.





C.C.C.A.



Le Conseil consultatif communal des Ainés de Rendeux peut vous aider.



Reprise des séances d'initiation à l'utilisation de votre tablette, ordinateur ou téléphone portables.

A partir du **lundi 4 octobre 2021** et tous les premiers lundis du mois (sauf juillet et août), **de 14h00 à 16h00**, vous serez accueillis par des animateurs bénévoles qui vous aideront à utiliser vos appareils.

Les séances se tiendront dorénavant dans **la petite salle Marie Schérès**, au rez-de-chaussée.

Ces rencontres sont accessibles à toutes et tous quel que soit l'âge et ont pour but l'échange convivial des connaissances entre les participants.

La participation est gratuite, il vous est uniquement demandé d'indiquer au préalable la nature de l'aide que vous souhaitez obtenir afin de pouvoir préparer les solutions qui vous seront proposées, en appelant soit

Monsieur Marcel Wilmotte au 084/47.76.67
ou Mme Marie-Jeanne Distexhe au 0496/25.51.61.

Bienvenue à tous.

L'équipe du CCCA



Rencontres & témoignages

Rencontre avec Laurence Labeye «Madame Vélo»

Laurence, habitante de Rendeux-Bas, est une militante passionnée. Son cheval de bataille : promouvoir la pratique du vélo. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et donc de préserver la planète.

Laurence s'est tout naturellement investie dans l'association «Le GRACQ» (Groupe de Recherches et d'Action des Cyclistes au Quotidien) et a contribué à créer une antenne à Rendeux. L'association apporte des conseils et des suggestions aux pouvoirs publics sur le thème de la mobilité douce et mène des actions de sensibilisation sur la pratique du vélo. Le groupe de Rendeux organise régulièrement des sorties à vélo ouvertes à tout public.

Laurence est également coach pour «Je pédale pour ma forme», initié par le GAL et poursuivi par la Commune. Ce projet vise à apprendre, ou à réapprendre aux cyclistes amateurs les bonnes pratiques pour un usage du vélo au quotidien.

Cet été, Laurence a relevé un challenge : Rejoindre la Champagne à vélo !



Témoignage

«Dans mon enfance, on allait tous les quinze jours chez ma grand-mère qui habitait en France, soit 400km aller-retour. Pour une enfant, c'était du temps pour rêver en voyant défiler les paysages, les noms des villages, les forêts, les maisons, les cabanes... Je me disais : un jour, je le ferai à vélo !



Et le moment était venu, j'avais un peu de temps pour moi, je me suis dit : YES, j'y vais !

J'ai donc quitté Rendeux, bien équipée avec un casque, des gants, un p'tit drapeau et un gilet fluo «GRACQ RENDEUX», je suis partie en direction du village de Vulaines dans l'Aude, le village de mon enfance, où habite encore ma sœur.



J'ai emprunté le magnifique RaVel 7, l'EuroVélo 5, qui passe à Rendeux et qui m'a mené jusqu'en France, en passant par Libramont et Bouillon.

En chemin, je me suis perdue sous une pluie battante. Les indications manquaient parfois. Je me suis orientée avec ma carte à travers des petites routes. J'ai traversé des petits villages parfois déserts. Et j'ai profité à fond des paysages, des plaines de la Champagne agricole, des espaces, du chant des







criquets, des coquelicots qui se cachent entre les bleuets, du blé qui se dore au soleil, … En tout, j'ai parcouru 500 km en 5 jours.

Une fois arrivée à Vulaines, j'ai été accueillie en fanfare par le Maire et ses adjoints, les pompiers, le reporter, d'anciens copains de classe et Mme Crosier, mon institutrice !

On n'est pas seule quand on voyage ou qu'on réalise de tels projets : quelque chose en nous nous porte. Et c'est vivifiant de s'accorder une telle liberté.

Ceci dit, même quand je fais mes courses à vélo dans la commune, je me sens libre et heureuse car c'est un choix de vie.

Dans notre commune, il y a beaucoup d'autres aventuriers, des porteurs d'un projet, que celui-ci soit cycliste ou d'une autre nature : et si on se les partageait ?»







EN IMAGE

VULAINES

Laurence arrive à vélo depuis la Belgique

Laurence Labeye, qui a vécu à Vulaines pendant son enfance, a décidé de venir rendre visite à sa sœur Marie-Edith à vélo depuis la Belgique.

Partie de Rendeux (Ardennes belges) mardi matin et en empruntant des routes de traverse, elle a successivement fait étape à Paliseul en Belgique, Dun-sur-Meuse dans la Meuse, Revigny-sur-Ornain également dans la Meuse et Dienville avant d'arriver samedi soir à destination.

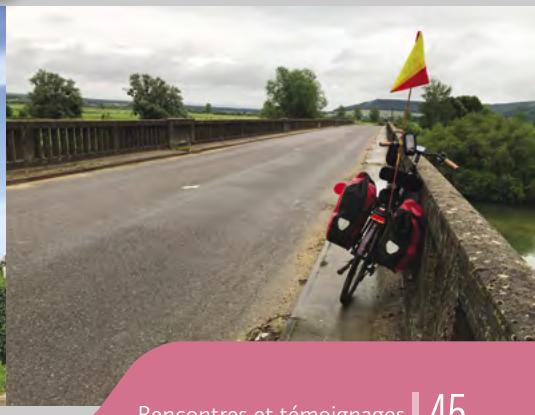
Elle a été accueillie par sa famille et tous les voisins de celle-ci, ainsi que le maire qui avait réuni pour l'occasion conseillers et pompiers.











Divers

Le four à pain de Nohaipré

Notre dernière photo, présentée dans le bulletin communal du mois de juin, vous montrait encore une fois le vestige d'un autre temps.

Félicitations à Pascale Bourdoux, Henri Adam et Jimmy Colson qui ont deviné qu'il s'agissait en effet d'un four à pain, situé à Nohaipré dans la montée derrière l'ancienne scierie. L'histoire des premiers fours à pain remonte à l'époque néolithique, il y a 9000 ans ! A l'époque féodale (entre le X^{ème} et XII^{ème} siècle), on voit se multiplier peu à peu ce système de four en pierres généralement en forme de dôme. Ces fours seront laissés à l'abandon avec la multiplication des boulangeries.



Ah, l'odeur d'un bon pain d'antan ! On l'apprécie tous lorsqu'on passe aux abords d'une boulangerie. Mais comment faire son pain soi-même ? Il n'y a rien de très compliqué, suivez la recette.



Vous aurez besoin de 4 ingrédients de base :

- 500 gr de farine (blanche, grise,... amusez-vous)
- 1 cuillère à café et demi de sel
- ½ cuillère à café de levure de boulanger déshydratée (ou 20 gr de levure fraiche)
- 320 ml d'eau

Pour obtenir une belle croute croustillante, je vous conseille de faire l'acquisition d'une cocotte.

Mettez tous les ingrédients dans un bol et pétrissez jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Si vous utilisez de la levure fraiche, vous devrez au préalable diluer votre levure dans l'eau tiède avant de la verser avec votre farine. Vous pouvez également ajouter des graines, selon votre goût.

Couvrez d'un torchon et laissez reposer plus ou moins 12h à température ambiante. Faites votre pâte le soir et cuisez-la le lendemain matin. Vous aurez un pain tout chaud pour le petit-déjeuner.

Placez votre cocotte vide dans votre four et préchauffez-le à 230°C.

Lorsque le four est chaud, retirez la cocotte, placez-y du papier sulfurisé, puis votre boule de pâte.

Saupoudrez d'un peu de farine et faites quelques entailles aux ciseaux pour une apparence plus «rustique».

Enfournez pour 30 à 35 minutes avec le couvercle et ensuite environ 15 minutes sans couvercle. Laissez refroidir un peu sur une grille à l'air libre.

Bon appétit !





La merveille du mois de juin à Laidprangeleux

Plusieurs communes du plateau des Tailles sont aptes à posséder un tel trésor si elles ont veillé à les protéger. Les habitants de Laidprangeleux surveillent avec grand intérêt un petit marais formé par le suintement permanent d'une source dont l'eau s'écoule en musardant vers un territoire forestier laissé sauvage. Elle le façonne à sa guise, empruntant différents chemins ou stagnant à certains endroits.

Merci à la commune de protéger cette zone naturelle.

Le marais est, grâce à cette protection, encerclé par une forêt inextricable. En amont il se prolonge normalement par une prairie non amendée mais le fermier a clôturé sa prairie empêchant ainsi l'accès du bétail qui trouverait quelques plantes savoureuses.

Une végétation lacustre s'y développe en toute liberté. Au mois de mai : trèfles d'eau, violette des marais, populages, myosotis,... et **en juin des centaines d'orchidées roses** «Orchis tacheté» suivies un peu plus tard du «Platanthère à 2 feuilles», une espèce à fleurs blanches (un peu moins nombreuses).





Ces splendeurs disparaissent progressivement en juillet, laissant place à d'autres végétaux. L'assèchement partiel peut survenir si la canicule s'installe : bulbes et tubercules subsisteront pour nous éblouir l'année suivante.

Ces orchidées fleurissent aussi dans les prairies dominant ce marais, mais le milieu plus sec leur est moins favorable, ainsi que la concurrence des autres plantes.

Est-ce la fureur de vivre qui nous a permis d'admirer à cette même altitude (près de 500m) une orchidée affrontant le tarmac ?

Bravo à Natagora qui encourage le fauchage tardif en bord de route dans les hauteurs de Laidprangeleux, où la végétation très variée s'y développe de plus en plus.

Merci aussi au faucheur communal d'avoir respecté cet Orchis tacheté kamikaze (en bord de route), dont nous avions signalé la présence par des bâtons fichés dans le sol.

Nous demanderons l'intervention de la commune si un jour nous constatons que la forêt risque d'engloutir ce marais, petit trésor de notre territoire. Cependant il est fort probable qu'il soit capable de se défendre tout seul !

Les habitants de Laidrpangeleux :
Marcelle, Danièle et Guy

Oyez, oyez bonnes gens !

Nous avons l'avantage, que dis-je, nous avons le grand honneur de vous inviter à venir mettre un peu de SEL dans votre vie. Avantages multiples garantis.

Mais attention pas n'importe quel sel, **SEL** pour **Service Echange Local.**

DE QUOI S'AGIT-IL ? Un **SEL** est une structure associative qui permet aux adhérents de pratiquer des échanges multilatéraux. La mesure, c'est le temps. Ainsi, si vous prestez 1 heure de jardinage chez quelqu'un, vous pouvez solliciter l'intervention pendant 1 heure de quelqu'un d'autre pour peindre chez vous...

De cette manière, le **SEL** devient aussi le moyen de :

- Valoriser ses savoirs et compétences personnelles
- Rendre service en faisant ce que l'on aime
- Rencontrer d'autres habitants du village ou de la commune
- Avoir accès à une multitude de talents
- Recevoir facilement un «coup d'pouce»
- Vivre une dimension solidaire et conviviale

AU MENU ?
Une réunion de présentation de la charte, du principe de fonctionnement, des modalités d'inscription, une rencontre avec des membres du SEL ...

POUR QUI ?
Tous, quels que soient l'âge et les compétences

OÙ ?
À la salle de village de Hodister, rue Saint-Brice

QUAND ? Le vendredi 1er octobre à 19h30

DURÉE ? ±1h15

COMMENT ? Entrée libre, sans engagement.

Venez découvrir une nouvelle façon de créer des liens, d'entrer en relation.

Merci d'annoncer votre présence
la veille au plus tard, au 084/34.50.13
www.ourthsel.be

Comité de concertation : les assouplissements prévus à partir du 1er septembre, point par point



Événements

Date	Evènement	Informations
26/09/2021 De 10h à 13h	Concours de pêche au coup Sur l'Ourthe, **Pont de Beffe** Inscription à 9h	ASBL La Rousse – Société de pêche Renseignements : 0491/13.01.96
02/10/2021 A partir de 19h	Quiz musical Salle des fêtes de Marcouray	Réservation au 084/41.37.45 ou Facebook «Comité Marcouray»
03/10/2021 De 14h à 18h	Vide dressing La Golette à Rendeux	Informations auprès de Mme Françoise Meunier - 0478/32.72.69 ou meunierfrancoise@hotmail.com
08/10/2021 au 10/10/2021	Festival de Musique baroque - MUBAFA	www.mubafa.be
10/10/2021 A 13h30	Promenade champignons - Départ au R.S.I. de Marcourt	Inscriptions : 084/47.77.91
13/10/2021 De 14h à 17h	World Café – Salle Marie Schérès, Route de Marche, 11	Réservation avant le 30/09 auprès de DEWONCK Geneviève – 0474/47.58.84
16/10/2021 À 18h	Projection du film documentaire «Les Jeunes Pousses» Salle Marie Schérès, Route de Marche, 11	Cercle Culture Tourisme Nature de Rendeux (CCTN) Réservation obligatoire 0471/49.06.66
23/10/2021 13h	Grande journée de nettoyage des berges de l'Ourthe de Jupille à Rendeux-Bas **Rendez-vous parking communal**	ASBL La Rousse – Société de pêche Renseignements : 0491/13.01.96
24/10/2021 De 10h à 17h	Journée Champignons **Arboretum Robert Lenoir** - Rendeux	CCTN 0471/49.06.66

CONCOURS DE PÊCHE AU COUP sur l'Ourthe

La société de pêche «LA ROUSSE» de Rendeux organise un

CONCOURS DE PÊCHE AU COUP sur l'OURTHE

(challenge de l'Automne)

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE au Pont de BEFFE

«passage des chevaux»

Inscription, tirage au sort à 9h - CONCOURS de 10h à 13h
PAF: 15€ non membre ; 10€ membre, gratuit pour les dames et moins de 15 ans.

Renseignements : 0491/13.01.96

GRANDE JOURNEE NETTOYAGE DES BERGES DE L'OURTHE Samedi 23/10/2021

Organisation asbl «LA ROUSSE» société de pêche de RENDEUX sur son parcours de Jupille à Rendeux-Bas
Avant l'hiver et après les inondations encourues, il est impératif de ramasser un maximum des déchets sur nos berges, une même opération devra être reconduite au printemps.

REJOIGNEZ-NOUS le samedi 23 OCTOBRE à 9h sur le parking communal

Collation prévue pour tous à 13h. Nous nous devons de protéger notre faune et flore.

DECOUVERTE DES CHAMPIGNONS

Arboretum Robert Lenoir

Le Cercle Culture Tourisme Nature de Rendeux
VOUS INVITE
LE DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021



14h à 17H : BALADE AVEC GUIDES

« A LA DECOUVERTE DES CHAMPIGNONS »

En raison des travaux effectués à l'accès de Bardonwez, le départ de la promenade sera précisé en temps voulu en fonction des poussées de champignons.

PAF + de 12 ans : 5€ (1 ticket boisson compris)

RESERVATION SOUHAITEE (NOMBRE LIMITE DE PERSONNES)

roger.demaret@skynet.be tel 0471 49 06 66

Le Cercle Culture Tourisme Nature de Rendeux
et Clara asbl
vous invitent
LE SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 À 18H00
À L'ESPACE MARIE SCHERES A RENDEUX-HAUT
À LA PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE

LES JEUNES POUSSES



« Les Jeunes Pousses » explore les racines de la transmission à travers les portraits de 6 jeunes agriculteurs : Margot à la Chèvrerie du Moulin du Wez (Mierchamps), Bertrand à la Ferme Desert (Rendeux), Fanny à la Ferme artistique du Moulin d'Odeigne (Manhay), Jean-Guillaume au Potager de la Bergerie de Lisbelle (Laidprengeleux), Florie à la Ferme Poirrier (Chéoux) et Maxime à la Ferme Doutreloux (Devantave).
Bande annonce (teaser) : https://vimeo.com/398786960
ENTREE GRATUITE
RESERVATION OBLIGATOIRE (NOMBRE LIMITE DE PERSONNES)
Si trop de personnes, possibilité d'une seconde séance à 20 h
roger.demaret@skynet.be tel 0471 49 06 66
ESPACE MARIE SCHERES, ROUTE DE MARCHE 11, 6987 RENDEUX-HAUT (A COTE DE L'EGLISE)

Clara Audiovisuel - Education Permanente
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Terre-en-vue

Ouvrez les écoutilles, éveillez vos sens, libérez votre plume et déconnectez du quotidien...

Bateau Plume



Les ateliers d'écriture ludique du Bateau plume vous invitent pour une bouffée d'oxygène!



Bulle à l'ancre - Atelier d'écriture ludique
Deux jours d'évasion totale au bord de la mer
A Colijnsplaat (Zélande-1h15 de Bruxelles) - PAF : 200€

Atelier d'écriture ludique au crépuscule
Les derniers rayons du soleil pour jouer avec les mots
Rendeux - PAF : 25€ pp (19h-21h30)

Atelier d'écriture bien-être
Bonne humeur et détente pour libérer votre plume
En partenariat avec BRIGHT OUT
Au presbytère de Marcourt - PAF : 35€ pp (14h-17h)

Atelier d'écriture "Au pied de mon arbre"
Les oiseaux et la nature comme source d'inspiration
Rendeux - PAF : 35€ pp (13h30-17h30)

Atelier d'écriture et collage ludique et créatif
On s'inspire, on coupe, on colle, on écrit, on dessine, on crée et on se fait plaisir!
Au presbytère de Marcourt - PAF : 35€ pp (19h-21h30)

Une semaine en résidence pour 80% d'écriture
Dans un moulin, au coeur d'un des plus beaux ports de Zélande, le Bateau plume vous promet de passer des moments inoubliables d'écriture inspirée!
Infos et réservation : 0472658879 ou plumebateau@gmail.com

INFOS/RESERVATIONS
0472 658 879 - www.bateauplume.be

Musique baroque en Famenne Ardenne



Rendeux, Marche, Hotton, Erezée, La Roche-en-Ardenne, Manhay.

8, 9 et 10 octobre 2021

La neuvième édition du festival de musique baroque en Famenne Ardenne est prête d'éclore. Les musiciens, chanteurs et organisateurs attendent avec impatience l'occasion d'à nouveau rencontrer leur public et d'exprimer la joie qu'ils éprouvent de lui communiquer leur plaisir d'interpréter et transmettre les airs vibrants de la musique baroque.

Premier temps fort à Marche, **le vendredi 8 octobre à 20h30**, dans la salle de la **Maison de la Culture Famenne Ardenne**. Nous aurons le privilège et le plaisir de rencontrer et d'écouter un des ensembles européens les plus connus en musique ancienne : **l'Arpeggiata**. Celui-ci, dirigé par Christina Pluhar, nous délivrera des pages de musique italienne. Le concert intitulé **La Lyra d'Orfeo** sera rehaussé par la voix de la soprane belge Céline Scheen qui a été nominée aux Grammy Awards de Los Angeles en 2020.

Le **samedi 9 octobre à 10h30**, dans l'écrin de la **chapelle Saint-Rémy de Fisenne**, nous entendrons l'ensemble **Ausonia** dirigé par Frederick Haas au clavecin et Mira Glodeanu au violon (tous les deux professeurs au conservatoire royal de Bruxelles). Ils nous interpréteront les célèbres **Sonates du rosaire** de Heinrich Ignaz Franz von Biber (1644-1704)..

A **14h30**, nous accueillerons l'ensemble **Le Consort** composé de quatre musiciens déjà bien reconnus malgré leur jeune âge. Ils nous joueront, lors du concert **Opus 1** des pièces du compositeur français Jean-François Dandrieu (1682-1738) et de l'italien Arcangelo Corelli (1653-1713). Le Consort est dirigé par Justin Taylor qui nous a déjà rendu visite il y a deux ans. Ils se produiront dans la belle **église Saint-Martin de Marcourt**.

A **16h30**, nous aurons ensuite le grand plaisir d'accueillir les quatre pétillantes musiciennes de l'ensemble **Kapsber'girls** dans un concert intitulé **Vous avez dit brunettes ?** Ce concert sera aussi l'occasion d'accueillir, en première en Belgique, leur dernier enregistrement. L'**église de Dochamps**, dernière découverte pour y produire notre festival, retentira de leurs voix chaleureuses et leurs musiques détonnantes.

Changement total de style pour la soirée, à **20h30**, avec la compagnie **Il Festino** dirigée par le Franco-Chilien Manuel de Grange accompagné de deux chanteuses et de trois musiciens. Cette musique Ibéro-américaine conjuguera les apports hispanique, africain et celui des indiens d'Amérique du sud.

Le concert **Armonia Divina y Humana** se donnera au sein de l'**église Saint-Pierre de Melreux**, parée de ses dorures et offrant son exceptionnelle sonorité.

Dimanche à 10h30, place à Lucile Tessier, bassoniste, flûtiste et hautboïste à la tête de son ensemble **Léviathan**. Elle a déjà participé à notre festival avec l'ensemble Agamemnon. Ils nous joueront des pièces de Haendel adaptées pour instruments à vent et basse continue.

Ces belles pièces, regroupées sous le titre **Händel and Friends** seront jouées dans l'**église Saint-Fiacre de Cielle** qui nous accueille chaque année avec grand plaisir.

A **15h**, pour terminer ce neuvième festival en beauté, les **jeunes musiciens du Conservatoire Royal de Bruxelles**, privés depuis près d'un an de l'exercice public de leur métier, nous offriront leur concert. Nous les accueillerons nombreux et leur souhaitons déjà de pouvoir vivre pleinement leur passion et leur talent. Tout cela n'étant possible qu'avec la complicité de leur professeur Bernard Woltèche. La thématique de ce concert est encore à définir.

Ils se produiront à l'église **Sainte-Marie de Rendeux-Bas**.

Les «à côtés dînatoires»

Quatre moments de rencontre entre le public et les différents artistes sont prévus durant tout le week-end dans certains lieux remarquables du patrimoine de la région dont par exemple la ferme du château de Fisenne et les locaux du Famenne Art Museum (FAM).

Selon l'évolution de la crise sanitaire, les lieux de concert et les moments de rencontres avec les artistes pourront éventuellement être modifiés.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.mubafa.be Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook.

QUIZ MUSICAL

Samedi 2 octobre
à 19h
Salle des fêtes
de Marcouray

Équipes de **5 à 8 personnes**.
Réservations par téléphone
(084/41.37.45)
ou via la page Facebook
www.facebook.com/comite.marcouray

MARCOURAY
COMITÉ DES FÊTES



Fête laïque 2022, les inscriptions sont ouvertes !



La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration… ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

Informations pratiques

La Fête laïque se déroulera le **dimanche 22 mai 2022** à Marche-en-Famenne. Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous le lundi 10 janvier 2022 à 19h30 au relais du CAL/Luxembourg, rue des Savoyards 2 à Marche-en-Famenne.

Infos et inscriptions :
CAL/Luxembourg ASBL 084/38 71 29
relaismarche@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be

Zone de police Famenne Ardenne - Rue de La Roche 36

Police

Pour tout dépôt de plainte ou contact avec votre agent de quartier, merci de prendre rendez-vous via les numéros suivants :

086/219.340
les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

084/310.311
après 17h00, les weekends et jours fériés. En cas d'urgence, composez le **101**.

Deux nouveaux agents occupent désormais le poste de police de Rendeux :

Nicolas PARISIS – 0471/73.61.63 • Céline BODY – 0470/86.04.82

Responsable cellule Rendeux/Hotton :
Monsieur **Stéphane VANHERCK - stephane.vanherck@police.belgium.eu**

Les policiers - Police locale

Ils contribuent à la sécurité et à la qualité de vie de notre société.
La Police Locale est dirigée par le chef de corps. Les policiers locaux collaborent étroitement avec leurs homologues de la Police Fédérale.

Leur mission ?

- Travail de quartier : être à l'écoute des besoins de la population.
- Accueil du citoyen : enregistrer les plaintes et donner des informations.
- Intervention : réagir aux appels urgents, protéger des biens et des bâtiments, patrouiller,...
- Détection des infractions locales et enquête : chercher des preuves et des témoins, interroger les suspects, sécuriser les lieux d'un délit ou d'un crime.
- Gestion négociée de l'espace public : veiller à l'ordre public et à la sécurité lors de manifestations et d'événements.



Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9
6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main

Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et mercredi de 8h à 16h30
Jeudi de 8h à 17h30

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles – horticoles).

Contact : Monsieur BOURCY Richard
0479/96.66.04 - Route de Marche, 9
6987 Rendeux-Haut

Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30 (en période COVID, uniquement sur rendez-vous).

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».
Personne de contact : Madame Fonck au 086/34.93.50
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur **www.rendeux.be**
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Calendrier de l'O.N.E.

Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 08 octobre 2021.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS : Sylvia De Block

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Service des immondices

Collecte hebdomadaire
Chaque mardi dès 7h pour les sacs gris et biodégradables et un mardi sur deux pour les nouveaux sacs bleus PMC dès le 4 octobre 2021. Pour une question relative à la collecte des déchets appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h.

Recyparc
Le Recyparc est ouvert tous les jours de 13h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 18h00.

L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

Fermeture du Recyparc **le lundi 27/09 et le mardi 12/10/2021.**

Inscription à la collecte des encombrants du lundi 11/10 au vendredi 15/10 auprès de Madame DE RYCK Nathalie au **084/37.01.94**.

Collecte des encombrants : les 20 et 21 octobre.
Retrouvez toutes les informations en page 16.

Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.
En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.
Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Collecte de sang

MARCHE
Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE
Les mardis de 15h00 à 19h30
UNIQUEMENT sur rendez-vous en téléphonant au 081/56.41.52 ou via https://www.donneurdesang.be/fr/inscription-centre

Vétérinaires

PETITS ANIMAUX

La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

19/09/21
CENTRE VETERINAIRE VETOPLUS à Barvaux
086/66.71.71 ou 0474/71.71.71

26/09/21
CHRISTINE WINCKEL à Aye, 8 rue Saulcy
084/31.14.09

03/10/21
LOUIS-JO WALHIN à Aye, 7 rue Saulcy
0495/21.48.82

10/10/21
CENTRE VETERINAIRE VETOPLUS à Barvaux
086/66.71.71 ou 0471/71.71.71

17/10/21
CENTRE VETERINAIRE FAMENNE VET SENGER-TASIAUX à Marche
084/31.60.31

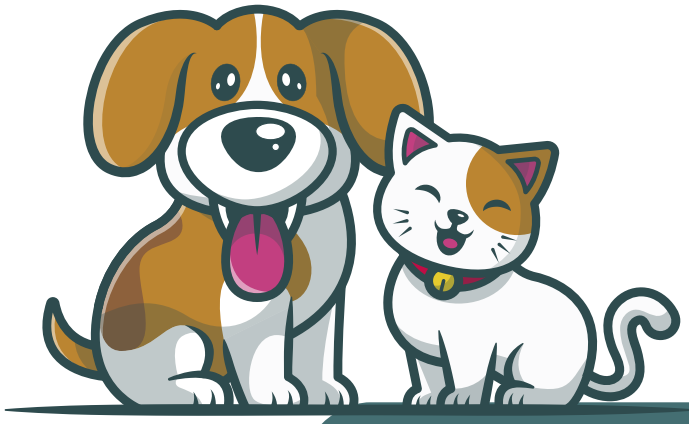
ANIMAUX DE RAPPORT ET DE COMPAGNIE

19/09 ; 3 et 17/10/2021

WALHIN - Aye	0495/21.48.82
LEGROS - La Roche	0495/20.74.79
GEORGES - Champlon-Fam.	084/31.15.41

26/09 ; 10/10/2021

BALTHAZARD - Hotton	084/31.15.41
BURON - Amonines	0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux	0474/51.81.92





Verger de La Girondaine - Chéoux

réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt